

NOUVELLES



DE
L'OTAN

ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE NORD • SERVICE DE L'INFORMATION • PARIS

PUBLICATION MENSUELLE

Vol. 10, n° 4 - Avril 1962

DANS CE NUMÉRO :

**Vers une Communauté Atlantique — 2
L'EUROPE DOIT DONNER LE TON**

par Anthony Duynstee

**UN INSTITUT INTERNATIONAL DES SCIENCES
ET DE LA TECHNOLOGIE**

par J. R. Killian, Jr

LE " KREMLIN " DU RHIN

par John S. Hodder

NOUVELLES DE L'OTAN

Avril 1962



Sommaire

Vers une Communauté Atlantique. — 2

L'Europe doit donner le ton, par Anthony Duynstee	1
Une Communauté Communiste ? par Alfred Zauberman	5
Un Institut International des Sciences et de la Technologie, par J. R. Killian, Jr.	7
Le " Kremlin " du Rhin, par John S. Hodder	12
Séminaires de l'OTAN pour la Jeunesse au service de la Démocratie	15
Les 22 millions de kilomètres carrés d'océan du SACLANT	16
L'OTAN contribue à la mise au point des techniques micro-ondes.	18
Conseil de l'Atlantique Nord	19
Mission de M. Rostow	19
Comité Militaire	19
Commandements et Organismes de l'OTAN	
Commandement Allié de l'Atlantique	19
Commandement Allié de la Manche	19
Collège de Défense de l'OTAN	19
AGARD	19
Pleins feux sur l'OTAN	20
La voix de l'U.R.S.S.	
Corrompre Athéné	21
Nos lecteurs nous écrivent	
Lettres de R. Fulljames et Jean de Villers	23
Documentation	
Le Livre Blanc britannique sur la Défense.	24
Livres	
« <i>The Encouragement and Protection of Investment in Developing Countries</i> »	25
« <i>Commonwealth Preference</i> ».	25
Bibliographie	26

Maquettistes : A. MORANGE et R. FOURNIER

Les Nouvelles de l'OTAN sont publiées sous l'autorité du Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Leurs articles ne doivent pas être considérés comme exprimant les opinions du Conseil de l'Atlantique Nord ou de ses Gouvernements membres pris séparément.



L'EUROPE DOIT DONNER LE TON

par Anthony Duynstee

Membre du Parlement néerlandais
et de la Conférence
des Parlementaires de l'OTAN

Dans un article paru dans notre dernier numéro et intitulé « On demande — un cadre politique », M. Maurice Allais, professeur d'économie théorique à l'Institut de statistique de Paris et directeur au Centre national de la recherche scientifique, déclarait qu'à son avis on ne pourra jamais construire une communauté atlantique sur une base purement économique comme le proposent souvent ceux qui voient en elle une version élargie de la communauté économique européenne. Il estime que ce qu'il faut au premier chef, c'est une structure politique commune étendue à l'ensemble de la zone OTAN, avec des institutions exécutives et judiciaires appropriées et une assemblée parlementaire de l'OTAN. L'auteur de l'article qui suit est d'un tout autre avis. Considérant le sujet sous ses aspects militaire et économique, il en vient à cette conclusion que l'intégration complète de l'Europe occidentale sur le plan militaire, politique et économique doit constituer le premier pas vers l'établissement d'une communauté plus large.

FRIEDRICH ENGELS écrivait : « Rien ne dépend plus de la situation économique » (nous dirions en jargon moderne du « produit national brut »), « que l'armée, la marine, l'armement, le personnel, l'organisation, la tactique et la stratégie ».

Quelle est la situation comparée du produit national et de la main-d'œuvre à l'Est et à l'Ouest ? La brochure intitulée « Worldwide and Domestic Economic Problems and their Impact on the Foreign Policy of the United States » (établie à la demande de la commission des relations étrangères du Sénat des Etats-Unis), donne des chiffres très intéressants à ce sujet. D'après certains calculs, on suppose qu'en 1970 — c'est-à-dire dans un proche avenir — la Russie comptera une population de 254.000.000 d'habitants et un produit national brut représentant 15 % du produit national brut mondial (ou PNBM qui égale 100 %). Avec ses satellites européens, la Russie aura — estime-t-on — une population de 360.000.000 d'habitants et disposera de 21 % du PNBM.

Pour l'Europe occidentale, on prévoit une population de 380.000.000 d'habitants et un PNB

représentant 31 % du PNBM. Les Etats-Unis et le Canada — qui forment une entité géographique — auront, en 1970, une population de 224.000.000 d'habitants et disposeront de 31 % du PNBM. La Chine aura une population d'environ 800.000.000 d'habitants, avec 2 % du PNBM. Quant à l'Inde, elle comptera 500.000.000 d'habitants et aura aussi 2 % du PNBM.

On peut tirer de nombreuses conclusions des chiffres précités, mais la principale est, à mes yeux, que le nœud de la défense de l'ensemble du monde libre se trouve en Europe occidentale. Si la Russie parvenait à envahir l'Europe occidentale sans avoir causé de dommages irréparables au potentiel industriel européen (par la menace de la bombe au neutron ou quelque tricherie relative à la zone de désarmement), elle disposerait alors de 52 % du PNBM (21 + 31). Ces 52 % constitueraient une base solide à partir de laquelle la Russie pourrait se lancer avec succès à la conquête du monde.

Ces chiffres montrent donc quelle extrême importance présente l'Europe occidentale pour les Etats-Unis, et prouvent même qu'elle leur est absolument indispensable. Mis ensemble, l'Europe occi-

culièrement à l'Europe occidentale dans la conjoncture actuelle et en l'état présent de la technique militaire. C'est cette situation géographique même de l'Europe occidentale et ses limitations qui rendent vaine toute tentative de constituer en Europe une « troisième force » totalement indépendante.

La raison en est simple : une tête de pont ne peut jamais être pendant très longtemps indépendante de son « hinterland », elle ne peut non plus entreprendre une conquête militaire durable d'une quelconque importance contre un adversaire bien organisé si son « hinterland » ne lui apporte pas aide et assistance entière dans cette entreprise. Que la Russie craigne que l'Europe occidentale toute seule ne soit animée d'intentions agressives, est absurde à notre époque moderne, caractérisée par la fluidité des opérations militaires. Si le sort d'une tête de pont dépend en fin de compte de la force de son « hinterland », cela ne signifie toutefois pas un seul instant que cette tête de pont n'ait pas un rôle à jouer pour assurer sa propre défense.

Un front uni

La situation militaire et stratégique de l'Europe occidentale exige un front uni — une politique militaire intégrée, une aide réciproque et un accord parfait. L'interdépendance militaire générale telle qu'elle résulte inévitablement de tout système de défense d'une tête de pont, rend impossible l'adoption d'une position ou d'une attitude de neutralité rigoureuse et ne permet pas de se soustraire à des engagements militaires réciproques et très poussés. Je suis donc persuadé qu'en plus de la structure économique et sociale de l'Europe telle qu'elle ressort de la Convention de Communauté économique européenne (à une seule dimension), il devrait y avoir une dimension politique et militaire. La CEE devrait avoir trois dimensions. La CEE et l'UEO devraient être fondues en un seul organisme qui aurait pour base d'activité les objectifs actuels de la Convention de Communauté économique européenne et les mêmes adhérents que l'Union d'Europe occidentale.

Un système de défense européenne s'inspirant de la CEE aurait pour tâche de coordonner et d'encourager la participation des pays européens à l'OTAN, d'exécuter les décisions prises par celle-ci dans le cadre de la doctrine générale de défense atlantique, d'aider l'OTAN à établir une politique de défense intégrée pour l'Europe périphérique et de veiller à ce qu'il soit satisfait aux besoins militaires indiqués par l'OTAN pour la défense de la tête de pont européenne.

Pas d'Européens neutres

Inutile de le dire, je pense, que tous les pays d'Europe occidentale devraient adhérer à une telle organisation, CEE à trois dimensions (politique, économique et militaire). La situation de tête

de pont ne laisse pas de place pour des brèches neutres (Suisse) ni pour des flancs neutres (Suède). Jadis, la neutralité de ces deux Etats eût profité également à l'Europe, à la Suède et à la Suisse ; aujourd'hui, elle ne profite à personne. Au contraire, elle ne fait qu'affaiblir la position générale de l'Europe occidentale et du monde atlantique. L'Irlande devrait également, à mon avis, réviser sa position et se joindre à l'OTAN avant d'entrer à la CEE.

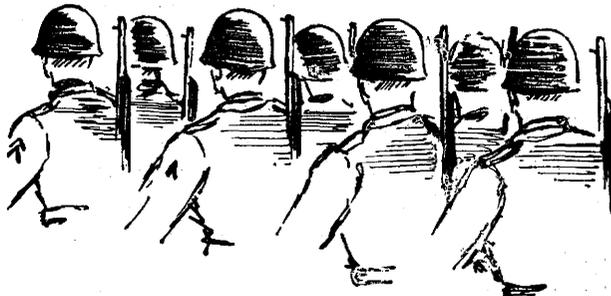
Une structure européenne à trois dimensions, comprenant tous les pays d'Europe occidentale, devrait pouvoir, dans le cadre d'un système de défense atlantique plus large, renforcer considérablement la position défensive de la tête de pont d'Europe occidentale et, par conséquent, renforcer la situation générale du monde libre.

Le système défensif d'une tête de pont impose inévitablement l'unité de contrôle et de commandement, l'unité du soutien logistique, et une interdépendance militaire globale. C'est seulement au sein d'une Europe occidentale intégrée qu'une telle interdépendance militaire, que cette unité de contrôle et de commandement et cette communauté de soutien logistique peuvent se concrétiser et prendre corps.

Des raisons politiques et économiques militent en faveur de l'unité européenne. A mon avis,

ETATS MEMBRES DE L'UEO, DE L'OTAN ET DE LA CEE

Pays	UEO	OTAN	CEE
Allemagne Fédérale	+	+	+
Belgique	+	+	+
Canada		+	
Danemark		+	
Etats-Unis		+	
France	+	+	+
Grèce		+	Associé
Islande		+	
Italie		+	+
Luxembourg	+	+	+
Norvège		+	
Pays-Bas	+	+	+
Portugal		+	
Royaume-Uni	+	+	
Turquie		+	



des raisons militaires militent dans le même sens avec une force égale. Seule une Europe occidentale intégrée sur le plan politique, économique et militaire peut, dans le cadre d'une structure OTAN plus vaste, compenser dans une certaine mesure les désavantages qui découlent de sa mauvaise situation stratégique.

La défense atlantique doit donc reposer sur deux piliers :

— **La tête de pont** — Europe occidentale ; organisée comme un tout à trois dimensions (politique, économique et militaire). Chargée au premier chef de la défense tactique de son territoire et contribuant aux aspects stratégiques de cette défense.

— **Le « hinterland »** — Amérique du Nord : responsable au premier chef, du côté stratégique, de la défense atlantique générale et contribuant à l'aspect tactique de la défense de la tête de pont d'Europe occidentale.

Les responsabilités, en ce qui concerne les événements militaires et politiques extérieurs à la zone OTAN, devraient être partagées et les deux partenaires devraient mettre au point une politique commune pour la défense du monde libre.

Trois dimensions nécessaires

C'est seulement quand l'Europe occidentale sera constituée en un tout à trois dimensions qu'on pourra dire que l'efficacité de son système de défense dans le cadre d'une plus vaste structure OTAN contribue à la stabilité mondiale. C'est pourquoi j'estime qu'avant d'en arriver au stade de l'intégration atlantique dans un esprit de coopération économique européenne, l'Europe occidentale doit devenir un tout organisé à trois dimensions. Je ne partage donc pas l'avis exprimé par certains en Grande-Bretagne, selon lequel l'unité atlantique devrait avoir le pas sur l'unité européenne ou même la remplacer. Je préconise autant qu'eux l'unité atlantique mais ce qui importe tout d'abord, c'est de faire de notre tête de pont d'Europe occidentale un tout intégré à trois dimensions. Sur le plan temps — et toute entreprise humaine est subordonnée à celui-ci — et sous un angle politico-militaire — j'estime que nous devons commencer par réaliser l'unité européenne.

Pour en revenir à l'aspect économique, la mise en commun des potentiels disponibles de part et d'autre de l'Atlantique, en dehors de toute considération stratégique-économique qui en ferait une nécessité, ne peut qu'être profitable à tous. Dans le contexte Est-Ouest, les deux rives doivent hélas consacrer une grande partie de leurs ressources à leurs dépenses militaires. Un potentiel économique qui totalise 62 % du PNB n'a plus besoin que de consacrer 10 % de ses ressources aux dépenses militaires pour dépasser des dépenses militaires russes atteignant 25 %. Dans le cadre d'un potentiel économique atlantique de 62 %, on pourrait

trouver suffisamment de voies et moyens pour aider sur une base plus conforme aux réalités, et plus saine, au développement des pays nouveaux.

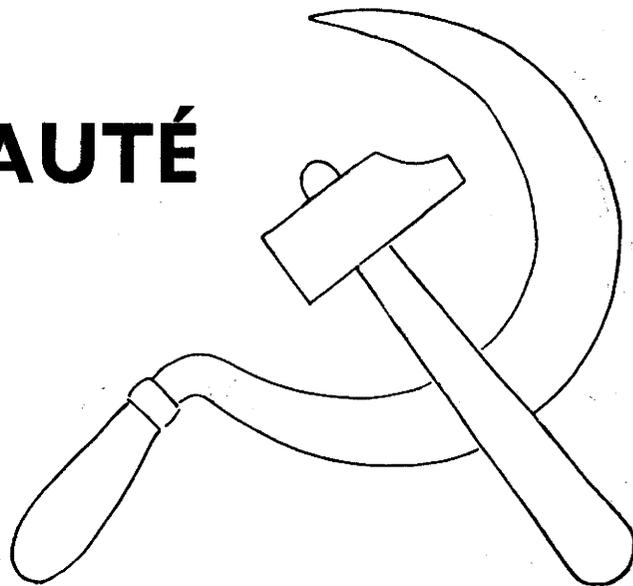
Un potentiel économique combiné d'une telle ampleur permettrait d'entreprendre l'exploration de la mer et du fond de la mer, l'exploration de l'Antarctique, des explorations spatiales, des recherches sur l'énergie solaire et nucléaire, des études météorologiques poussées. Voilà pour l'avenir, mais quid du présent ? Il est favorable je crois. Tout d'abord le Président Kennedy a proposé une révision du « Trade Agreements Act » monument législatif de la plus haute importance, du sort duquel dépend peut-être la voie dans laquelle s'engagera le monde libre pour les années à venir. L'importance de cette législation du point de vue commercial sera de loin dépassée par son importance politique. Ses effets, si elle est adoptée, dépasseront de loin ceux du plan Marshall institué il y a dix ans.

Ensuite MM. Herter et Clayton réclament à grands cris une association commerciale avec l'Europe. Puis il y a le récent accord IMF du Fonds monétaire international pour la défense du dollar et la livre sterling. Il y a les négociations réussies du GATT à Genève, qui ont déterminé un abaissement des tarifs. Il y a le récent rapport publié par « The Joint Economic Committee of Congress », et approuvant la proposition faite par le Président Kennedy d'instaurer une instance beaucoup plus libérale pour la négociation des tarifs. Tout cela indique clairement que les choses sont en marche et dans le bon sens. Tandis que l'Europe poursuit ses efforts pour réaliser une unité à trois dimensions, les Etats-Unis sont en train d'adapter leur législation en vue d'une unité atlantique.

Espérons que les événements se dérouleront de telle façon qu'avant longtemps une association « à parts égales » sera possible entre les deux rives de l'Atlantique. « Partnership » qui constituerait la base d'une future communauté atlantique. C'est à dessein que j'utilise les mots « à parts égales ». L'égalité est conforme à la dignité de l'Europe en tant que vieux monde et compatible avec ses possibilités économiques. Et l'égalité est aussi conforme aux intérêts de l'Amérique parce que c'est seulement par l'égalité des partenaires qu'on peut réduire à son minimum le besoin d'aide le cas échéant ; un associé plus faible a plus de besoins et c'est seulement à un égal qu'on peut demander du secours quand on est soi-même dans la détresse car un partenaire faible ne peut rien pour vous.



UNE COMMUNAUTÉ COMMUNISTE ?



par Alfred Zauberman

D'APRES certains indices, il est possible de deviner qu'une refonte complète de la structure économique du Bloc Soviétique dans son ensemble est actuellement en cours et ira en s'accéléralant, avec toutes les répercussions politiques évidentes que cela entraîne. La dernière session du Conseil d'Aide Economique Mutuelle (CAEM, mieux connu des Occidentaux sous le nom de COMECON) qui s'est tenue à Varsovie en décembre 1961 marque peut-être une étape essentielle dans le déroulement de ce processus. On sait que cette session était surtout consacrée à l'étude des problèmes concernant l'intégration du Bloc Soviétique. Les décisions prises n'ont fait l'objet d'aucun communiqué officiel, mais des renseignements méritant d'être notés viennent de nous parvenir de sources situées à Belgrade — lesquelles semblent encore avoir des contacts sûrs avec les milieux dirigeants du CAEM.

Illogisme flagrant

L'édification de l'unité économique du Bloc Soviétique n'est pas un objectif nouveau. Voici des années que les Soviets poursuivent ce but, et, de fait, à prime abord, il y sont parvenus dans une large mesure si l'on considère que dans l'ensemble près des trois-quarts des mouvements commerciaux des pays membres s'effectuent à l'intérieur des frontières du Bloc. Cependant nombreux sont ceux qui croient que tout d'abord cette intégration n'est pas poussée assez loin et ensuite qu'elle n'est pas de nature à forger un tout véritablement homogène et surtout pleinement efficace. Ces lacunes sont dues à des éléments variés. L'un d'eux est l'absence de mobilité et de souplesse du capital et de la main-d'œuvre pour des motifs d'ordre politique et psychologique. D'autre part, le Bloc souffre d'une contradiction intrinsèque.

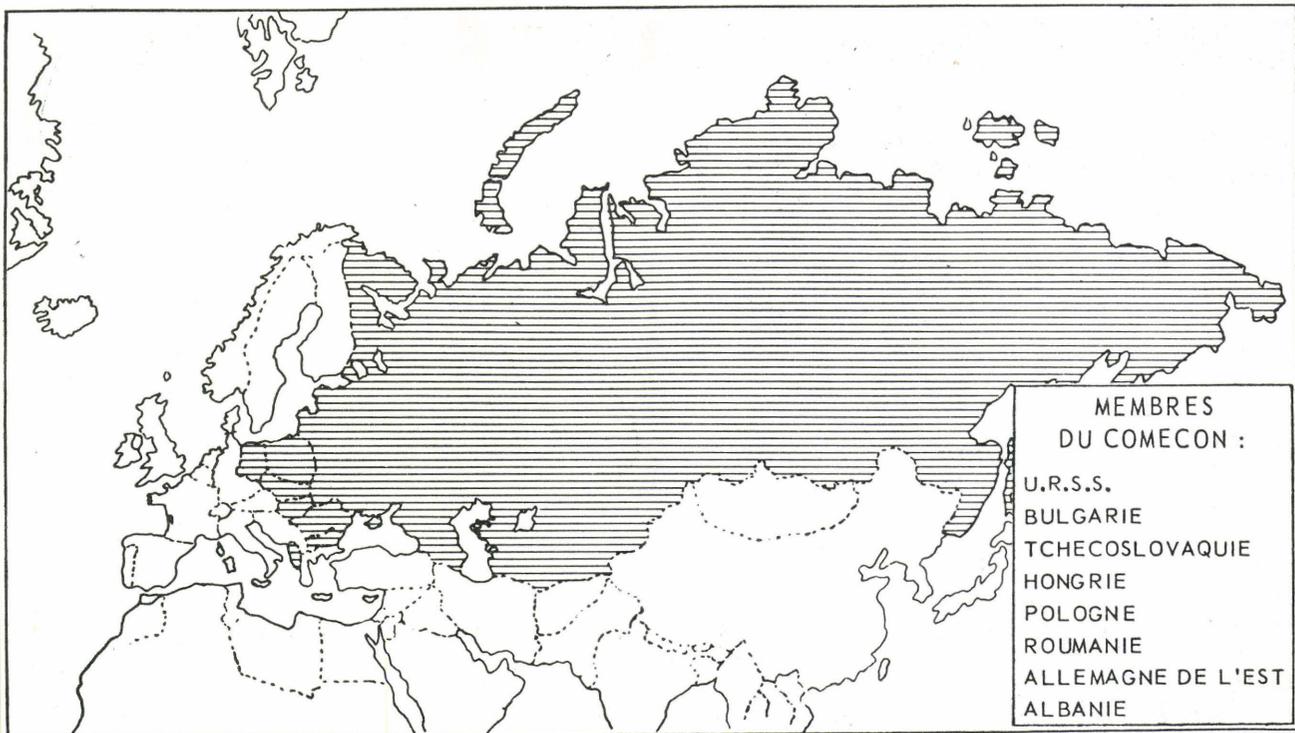
Le Bloc, comme nous savons, est formé par un ensemble de systèmes économiques dirigés et

centralisés. Un économiste parlerait de « systèmes faisant abstraction des marchés » ; cependant, dans leurs rapports mutuels, ils s'appuient sur un marché de type capitaliste. D'où un déploiement d'efforts depuis des années pour éliminer cet illogisme flagrant et fondre en un tout les différents systèmes économiques nationaux en s'appuyant bien davantage sur un planning combiné que sur des échanges réels. Dans la pratique cependant, ces efforts se sont heurtés à une foule d'obstacles d'ordre en partie technique et que nous n'irons pas ici approfondir dans le détail. Les différentes techniques appliquées par les Soviets à leur planning sont encore plutôt rudimentaires, même à l'échelle nationale. A plus forte raison sont-elles inaptes à assurer un maximum d'efficacité sur le plan international.

Et plus formidables encore sont les obstacles politiques. Des conflits d'intérêts surgissent inévitablement entre les nations membres en ce qui concerne le domaine des réalisations à long terme. Ce qui est bon pour le Bloc dans son ensemble constitue bien souvent une lourde charge pour telle ou telle nation, prise en particulier. Du moins quelques-uns de ceux qui se sont penchés sur ce problème ont soutenu pendant longtemps (à la lumière de l'expérience acquise) qu'une forme d'intégration véritable et efficace ne serait réalisable pour le Bloc Soviétique que si une autorité s'imposait pour venir à bout des résistances et exiger des sacrifices.

Division internationale du travail

C'est en gardant présent à l'esprit tous ces éléments qu'il faut, je crois, lire les derniers renseignements yougoslaves. Tout d'abord, selon ces sources (le « Komunist » organe du parti yougoslave) on mit fin aux débats qui traînaient en longueur et les principes d'une division internationale du travail (c'est-à-dire la répartition des différentes



sphères d'activités économiques) parmi les membres de ce Bloc, furent enfin adoptés.

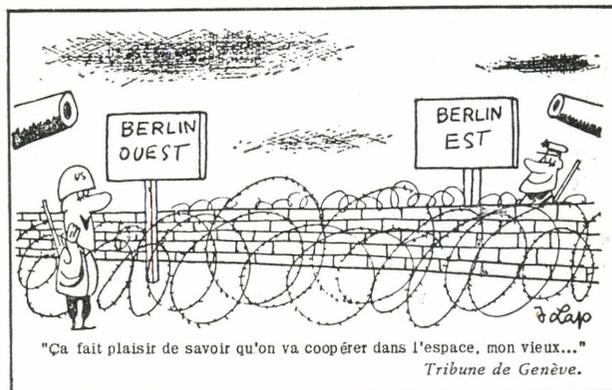
Ensuite, toujours selon le « Komunist » yougoslave, l'Union Soviétique s'était vu accorder un statut spécial, c'est-à-dire qu'elle était exempte des mesures applicables à l'ensemble. Cela, poursuit le commentaire, s'explique par le fait que de toute façon, sa taille et ses ressources potentielles la classent dans une catégorie à part. De plus, souligne le « Komunist » de Belgrade, l'U.R.S.S. a besoin maintenant de ses ressources personnelles pour venir à bout des tâches écrasantes prévues par le Programme de vingt ans.

Une institution « supra-nationale »

Enfin, et c'est le point essentiel, toujours suivant le même commentaire yougoslave, la décision fut prise, au cours de cette dernière session du COMECON, d'établir une institution « suprantonale » qui serait chargée d'étudier les problèmes d'intégration économique. Cela comprendrait tout d'abord les problèmes d'investissements communs, c'est-à-dire les questions se rapportant à l'avenir et au destin économique des pays membres et aussi les problèmes de la production en commun et de la vente des marchandises. La mise sur pied d'une telle autorité internationale s'accorderait, semble-t-il, avec le côté logique de l'intégration efficace des différents systèmes économiques planifiés. C'est pourquoi le rapport yougoslave paraît mériter de retenir l'attention. Mais la question se pose de savoir si ces tentatives sont compatibles avec l'état actuel du développement politique du communisme.

On serait tenté de dire qu'à l'étape actuelle le courant est centrifuge plutôt que centripète. Et puis si l'on suppose — même pour le seul plaisir de la controverse — que les renseignements fournis par l'organe yougoslave sont exacts, on s'interrogerait sur l'issue d'un conflit entre la poussée vers une autorité supra-nationale et la tendance évidente à accroître plutôt qu'à diminuer l'autonomie nationale.

Examiné sous cet angle, l'argument de poids avancé par le commentateur yougoslave revêt un intérêt tout particulier. La création d'un organe supra-national représente, pour reprendre les termes de son commentaire, « un moyen de développer l'intégration économique en concurrence avec la désintégration politique ; ou, plus exactement, un moyen de développer l'interdépendance économique afin d'empêcher les abus politiques, comme ceux, par exemple, qui ont eu lieu en Albanie, ou qui risqueraient de se produire avant longtemps en Chine ».



« La science d'aujourd'hui comporte tant de domaines nouveaux qu'aucun pays européen ne peut les explorer tous. Donc, si l'Europe ne veut pas risquer de devenir « scientifiquement sous-développée », elle doit s'unir. Bien que les pays européens aient une tradition scientifique sans égale, leurs niveaux futurs ne demeureront comparables à ceux des Etats-Unis et de l'URSS que s'ils mettent leurs efforts en commun. J'espère que le projet établi par le Groupe de travail du Dr. Killian sera fortement soutenu ».

Dirk U. Stikker
Secrétaire Général de l'OTAN



De gauche à droite : Le Dr J. R. Killian, M. Dirk U. Stikker et le Dr W. Truckenbrodt (Secrétariat de l'OTAN).

UN INSTITUT INTERNATIONAL DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

par J. R. Killian, Jr

Président du Massachusetts Institute of Technology

DE temps à autre, il arrive que surgisse une idée inédite ou une proposition hardie qui stimule profondément l'imagination, en raison de ses possibilités dynamiques, de sa vitalité, de son génie intellectuel et du fait qu'elle est l'écho des besoins profonds de son époque. Telle est, à mon avis, la proposition faite à l'OTAN en 1960, d'examiner la possibilité de créer au sein de la Communauté des nations atlantiques un Institut international des Sciences et de la Technologie, qui constituerait un Centre de recherches et de hautes études en coopération, dans le domaine des sciences et des techniques.

Cette conception a pris corps en 1959, au cours des débats du groupe d'étude* composé d'éminentes personnalités sous la présidence de M. Louis Armand, et créé par le Comité scientifique de l'OTAN, en collaboration avec la Fondation Ford et la Fondation universitaire de Bruxelles. Après avoir passé en revue la portée et les objectifs d'un Institut de cette nature, le groupe d'étude a recommandé, dans son « Rapport sur le développement de la Science occidentale », que la possibilité de sa création soit étudiée et plus précisément qu'un groupe de travail réduit soit chargé d'élaborer à cette fin

des plans concrets, en vue de leur examen par les gouvernements des pays de l'OTAN.

Premiers objectifs

Les raisons qui sont à la source de cette idée et qui lui ont valu l'appui du groupe d'étude sont d'une grande complexité. Pour ma part, je ne faisais pas partie de ce groupe, mais il m'est apparu après avoir longuement examiné le problème, et en avoir discuté avec divers membres du groupe, que la raison d'être de l'Institut international proposé sera essentiellement la poursuite d'objectifs multiples dans les domaines de l'enseignement, des sciences et des techniques, et au deuxième plan seulement, dans les domaines économique et politique. Les peuples de l'Alliance ont une prestigieuse tradition de culture scientifique. Sur cette base, nous avons édifié un potentiel scientifique et technique sans rival. Dans certains domaines, ce potentiel est pleinement exploité, mais dans d'autres en revanche — et ceci face au défi lancé à l'Occident — nous devons reconnaître que nous pourrions faire beaucoup plus. L'essentiel n'est pas que l'Occident intensifie ses efforts pour surpasser un autre groupe de pays, tel que le bloc soviétique, mais bien que la Communauté Atlantique reste digne de son passé, en puisant, sans réserve, dans son patrimoine commun de talents, d'énergie, d'imagination... et de libertés.

* Nouvelles de l'OTAN, octobre 1960.

Dans le domaine scientifique, l'écart entre nos réalisations et nos possibilités s'explique par de multiples raisons : insuffisance de la coopération entre les nations atlantiques, pénurie d'institutions démontrant leur unité intellectuelle, rapidité de l'évolution du caractère de la recherche scientifique parallèlement à l'augmentation du coût des instruments et de l'interpénétration des disciplines, exigences intellectuelles sans cesse croissantes de l'enseignement supérieur, nécessité de former un plus grand nombre de savants et d'ingénieurs, etc... Normalement, il est bien évident que la création d'un nouvel Institut ne saurait par elle-même apporter à un problème aussi vaste et aussi complexe une solution spectaculaire. Toutefois, il en serait peut-être tout autrement d'un Institut du genre prévu, et c'est lorsque j'en ai pris conscience que j'ai été frappé, comme beaucoup d'autres, par le stimulant que cette conception représente. Un Institut international des Sciences et de la Technologie, sans doute impossible à réaliser ailleurs que dans la communauté atlantique, démontrera pour la première fois de manière éclatante que l'enseignement universitaire, au niveau le plus élevé, est un domaine d'intérêt commun pour les pays d'Occident.

La création d'un Institut, sous les auspices conjugués des nations atlantiques, permettra peut-être d'édifier une nouvelle structure de l'enseignement scientifique supérieur, qui démontrera en même temps les immenses avantages d'une coopération réelle dans les recherches des savants des pays de l'Occident. Bien entendu, l'Institut s'efforcera de parvenir aux avant-postes de la science, dans ses domaines d'étude, et de toujours orienter vers l'avenir ses méthodes d'enseignement. En outre, ses activités compléteront celles des institutions d'enseignement, dont la pénurie se fait partout sentir. Mais je pense, comme mes collègues, que sa justification réelle dépassera très largement les résultats matériels de ses activités.

« Tradition de l'avenir »

Depuis quelque temps, j'ai acquis la conviction que la création de nouvelles institutions, à l'échelon universitaire, servirait la cause de l'enseignement scientifique et technique. Faisant table rase du passé, ces institutions auraient toute liberté d'édifier de nouvelles structures de l'enseignement, sans subir l'emprise des traditions et des politiques archaïques qui survivent dans tous les établissements actuels, si renommés soient-ils. Je pense en particulier qu'il serait utile, pour les universités existantes, qui s'efforcent d'adapter leur structure aux conditions de la vie moderne, d'assister à l'éclosion d'une institution qui choisira les méthodes et les conceptions les plus riches pour les fondre en une nouvelle combinaison. Un Institut international de cette nature, d'esprit ferme et souple, libre d'innover dans tous les domaines, et voué à la « tradition de l'avenir », constituerait un stimulant pour les

autres institutions, et les aiderait dans les efforts qu'elles déploient pour mettre à l'épreuve des méthodes d'enseignement novatrices et modernes. Le fait d'avoir consacré les plus longues années de ma carrière à un Institut de technologie américain, qui s'est toujours montré disposé à tenter des expériences, ne diminue en rien ma conviction profonde. Au contraire, j'estime que cette université de style nouveau constituerait, pour mon propre Institut, un apport et non pas une menace de concurrence.

J'ai également acquis la conviction que les moyens d'enseignement dont dispose le monde occidental ne lui permettent pas d'assurer la formation d'un nombre suffisant de chercheurs et d'ingénieurs de haute compétence. Presque tous les pays, sur les deux rives de l'Atlantique doivent, pour faire face à leurs besoins, doubler le nombre de ces spécialistes.

Installation en Europe

Les milieux scientifiques des Etats-Unis ont accueilli avec enthousiasme le principe d'un Institut international des Sciences et de la Technologie, et se sont montrés disposés à le préconiser, bien que, de l'avis unanime, il doive être installé sur le continent européen.

Un autre facteur important mis en lumière dans le Rapport du Groupe d'étude présidé par M. Armand, est la nécessité de créer, tout particulièrement en Europe, des rapports directs plus étroits entre l'industrie et les universités en ce qui concerne les questions scientifiques et techniques. A cet égard, je crois savoir que les Etats-Unis sont parvenus à des résultats plus concrets que les pays européens en raison du développement plus récent des universités, dont plusieurs datent de la révolution industrielle, à laquelle elles sont étroitement liées. Il paraît que la situation évolue en Europe, mais le Groupe d'étude a estimé que cette évolution serait considérablement accélérée par la fondation d'un Institution international qui poursuivrait ce but.

Le Groupe de travail

Aussitôt que le Groupe d'étude lui eut soumis son rapport, le Comité Scientifique en a immédiatement extrait la recommandation relative à la création de l'Institut, et en a saisi le Conseil. Le 2 novembre 1960, ce dernier a approuvé la constitution du Groupe de travail réduit, chargé « d'étudier la question de la création d'un Institut international des Sciences et de la Technologie », et de formuler « des recommandations relatives aux domaines d'activité éventuels de l'Institut et aux possibilités pratiques dans ces domaines ».

Je me suis senti honoré et stimulé lorsque M. Spaak, alors Secrétaire Général de l'OTAN, m'a demandé d'accepter la présidence du Groupe de travail. J'ai été particulièrement heureux de constater la haute compétence des membres du Groupe. Deux d'entre eux — Sir John Cockcroft et le Dr. H.S.B.

Casimir — appartenait au Groupe de M. Armand, et les autres étaient le Dr. P. Piganiol, le Pr. A. Rucker, le Pr. P. Caldirola et le Dr. W.A. Nierenberg, Secrétaire Général Adjoint de l'OTAN pour les Affaires scientifiques. Le Groupe de travail a été créé sur le même modèle que celui de M. Armand, ses activités étant financées en partie par la Fondation Ford, par l'intermédiaire de la Fondation universitaire de Bruxelles.

Le Groupe de travail, qui a tenu trois séances plénières à Cambridge (Massachusetts), à Paris et à Bellagio, a procédé à des débats très animés, complétés par des discussions, en dehors de ses réunions, avec de nombreux chercheurs, professeurs et fonctionnaires de tous les pays de l'Alliance. Je pense que tous mes collègues s'accorderont à penser que nous avons examiné avec soin le principe de la création de l'Institut et de ses possibilités d'application. J'ai suivi avec un très vif intérêt les étapes successives par lesquelles les membres du Groupe, en dépit de l'extrême diversité des conditions de vie dans leur pays, sont parvenus à rapprocher leurs vues, jusqu'à atteindre une meilleure compréhension mutuelle de leurs problèmes et une conception plus claire de la tâche à accomplir et des moyens à mettre en œuvre à cette fin.

Conclusion unanime

Pour illustrer l'accord qui s'est fait au sein du Groupe, je ne puis mieux faire que de citer un extrait de son Rapport :

« Le Groupe de travail est parvenu, à l'unanimité, à la conclusion qu'il est à la fois possible et souhaitable de créer en Europe un Institut international des Sciences et de la Technologie, consacré à des études au-dessus du niveau du 2^e cycle (en France) et au-dessus du niveau du Doctorat, et fonctionnant au faîte du système universitaire, et qu'en outre, les avantages que présenterait une institution de cette nature pour les sciences, les techniques et l'enseignement et, par là, pour le bien-être et la sécurité des pays d'Occident, confèrent à sa création un caractère d'urgence.

En outre, le Groupe de travail a conclu qu'à l'heure actuelle, les avantages universellement reconnus des activités internationales dans le domaine scientifique, ainsi que la facilité et l'efficacité croissantes avec lesquelles les pays d'Occident conjuguent leurs efforts pour le bien commun, créent un climat plus favorable que dans le passé pour l'établissement d'un Institut international consacré aux sciences et à la technologie. L'interdépendance de plus en plus étroite des pays — qui résulte en partie du développement des sciences et des techniques — et l'importance, pour le progrès scientifique, d'échanges internationaux libres, à un niveau de culture élevé, crée une atmosphère favorable au déploiement de nouveaux efforts communs entre les pays ».

L'Institut, dont nous avons soumis au Conseil de l'Atlantique Nord les objectifs et le plan détaillés, se fonde sur les considérations que je viens de vous exposer, sur certaines autres conclusions qui se sont dégagées des débats et sur les avis des diverses personnalités consultées.

Une évolution souple

Par sa structure, l'Institut devra s'évader du cadre traditionnel des divisions classiques et adopter dans ses recherches le principe fondamental de l'interpénétration des disciplines. Pour atteindre ce but, nous avons proposé la création d'un nombre réduit de centres de recherche portant sur des domaines scientifiques et techniques précis qui appellent l'intégration des diverses disciplines, et en particulier, sur les mathématiques appliquées et la physique théorique, les processus et systèmes technologiques, les recherches sur les matériaux, les sciences de la terre et les sciences de la vie. Nous reconnaissons que cette proposition risque de n'aboutir qu'à la substitution d'une nouvelle structure, par ailleurs assez rigide, à l'organisation universitaire traditionnelle. C'est pourquoi nous espérons que la souplesse de son organisation et de ses procédures, jointe à la haute qualité des liaisons entre les Centres, confèrera à l'Institut une structure flexible lui permettant d'évoluer et de se développer pour s'adapter aux fluctuations des besoins de la science.

L'organisation proposée, qui a recueilli les suffrages du Groupe de travail, n'a aucun caractère absolu. En fait, ce sont les personnalités choisies pour édifier et diriger l'Institut qui lui confèreront son style, selon leur goût, leur conception de l'avenir et leur jugement.

Centre de hautes études

Nous avons suggéré la création d'un Centre de hautes études intégré dans l'Institut — qui devrait en fait prendre corps avant les autres Centres — assurant aux visiteurs une ambiance de détente favorable à l'organisation de conférences ou à la poursuite d'autres activités propres à resserrer les contacts entre savants et à multiplier les échanges internationaux. Ce Centre de hautes études contribuerait au développement de l'Institut. Le Groupe reste fermement convaincu que le principe des centres interdisciplinaires ne doit en aucun cas être abandonné, mais espère que l'Institut sera si profondément pénétré de l'importance de son caractère d'adaptabilité et de souplesse qu'il aura le courage d'abandonner des centres et des programmes, s'il estime que ceux-ci doivent faire place à des programmes nouveaux plus importants.

Par une mise en commun des efforts, telle que l'a réalisée le Centre Européen de Recherches Nucléaires (CERN), l'Institut pourrait consacrer une attention particulière aux domaines qui appellent des installations exceptionnelles difficilement dispo-

nibles dans d'autres institutions, telles que, par exemple, calculatrices à grande vitesse et matériel engendrant des champs magnétiques élevés. L'Institut devra dans toutes ses activités mettre l'accent sur les rapports mutuels étroits de la recherche et de l'enseignement.

Le siège de l'Institut devra être installé en un point central et comporter des centres de recherche, des bâtiments administratifs, des locaux d'habitation pour les professeurs et les étudiants, et toutes autres installations requises. L'Institut pourra s'associer aux centres de recherche existant dans les divers pays dont les programmes portent sur des questions relevant de sa compétence. Pour ma part, j'espère que le CERN pourra être associé à l'Institut, sous une forme qui reste à déterminer. Par ailleurs, les membres du Groupe ont émis l'espoir que certains pays — et même plusieurs d'entre eux — offriront à l'Institut le terrain et les bâtiments nécessaires pour répondre à ses besoins fondamentaux.

Plan de huit ans

Ainsi que je l'ai déjà indiqué, l'accent portera tout particulièrement sur les relations avec l'industrie et les gouvernements. Des cours d'été pour le personnel spécialisé pourront éventuellement être organisés, de même que des études spéciales et des conférences ou des colloques sur des questions techniques de grande importance. L'Institut s'intéressera, par sa nature même, aux programmes d'enseignement ou d'études en coopération dans le domaine de l'administration ou de l'organisation de la recherche scientifique.

En ce qui concerne les dimensions de l'Institut, le Groupe de travail a prévu un effectif d'environ mille étudiants — candidats au doctorat ou détenant le titre de docteur — un corps enseignant d'environ quatre cents professeurs et un personnel auxiliaire d'environ mille secrétaires et techniciens. L'estimation de coût que nous avons établie avec soin, sur la base du coût d'institutions existantes analogues, se chiffre à un investissement de capital d'environ 55 millions de dollars, et à des dépenses récurrentes d'approximativement 16 millions de dollars.

Stades successifs

Reconnaissant qu'il n'est ni possible, ni souhaitable, de créer de toutes pièces du jour au lendemain un Institut international de ce genre, le Groupe de travail a envisagé une mise sur pied par stades successifs qui prévoit le développement des Centres sur plusieurs années, le recrutement progressif des effectifs et l'étalement du financement. De l'avis du Groupe, un plan de huit ans est à prévoir pour la mise en activité complète de l'Institut.

L'une des inquiétudes que suscite le plus fréquemment la création d'un tel Institut, consacré à des recherches scientifiques au niveau le plus élevé,

est le risque de drainage des ressources en personnel des institutions existantes. Or, les effectifs de l'Institut seront certainement recrutés non seulement dans les universités, mais aussi, en nombre appréciable, dans les laboratoires industriels et gouvernementaux. Le Groupe de travail, dont les membres sont, pour la plupart, étroitement associés à une université, restent fermement convaincus que les activités d'un Institut de cette nature complèteraient celles des Divisions scientifiques et techniques des universités et instituts existants, sans faire double emploi avec elles.

Recrutement des professeurs

Si le principe de la mise sur pied de l'Institut par stades successifs est adopté, les besoins en personnel universitaire seront initialement peu élevés, et de nombreux professeurs pourront être invités, à titre temporaire, pour un ou deux ans, en particulier en ce qui concerne le Centre de hautes études. Par la suite, l'Institut pourra recruter ses professeurs dans les pays participants, et parmi les étudiants qu'il aura lui-même formés et s'assurera ainsi les effectifs nécessaires, sans inconvénients graves pour les universités et laboratoires de recherche existants.

Le Groupe de travail a consigné dans son rapport les dispositions administratives détaillées qu'il recommande, et les vastes domaines de recherche que l'Institut devrait, à son avis, explorer au stade initial. Toutefois, deux autres points appellent une mention particulière. Le premier de ces points est l'importance de la reconnaissance, aux termes d'un accord entre tous les pays participants, des diplômes octroyés par l'Institut aux fins d'enseignement dans ces pays. Il est évident que, sans cette condition préalable, l'Institut ne saurait avoir un attrait quelconque pour les étudiants. A mon avis, on peut affirmer, en toute équité, qu'indépendamment de l'Institut proposé, l'adoption d'une mesure de cette nature constituerait dès aujourd'hui un pas important sur la voie de l'équivalence internationale des diplômes universitaires.

Un statut indépendant

Le deuxième point est que, de l'avis du Groupe de travail, il faudrait concevoir l'Institut de manière à le doter d'un statut le rendant indépendant, en temps voulu, de toute organisation internationale existante. En effet, pour affirmer sa vitalité, et œuvrer dans un pur esprit universitaire, il doit avoir une existence autonome, et ne saurait être directement tributaire des considérations militaires, politiques ou économiques qui régissent inévitablement le destin des autres organisations.

Je ne saurais mieux résumer les considérations énoncées ci-dessus qu'en citant les onze principes directeurs essentiels, consignés dans le Rapport du Groupe de travail, et dont l'Institut devra s'inspirer :

1. Etre dans le sens le plus concret du terme une institution internationale, placée sous l'égide d'un groupe de pays et réunissant des chercheurs, étudiants et professeurs, appartenant à de nombreux pays. Dans son organisation, son esprit et ses buts, il pourrait s'efforcer de pénétrer ses étudiants d'une plus large compréhension des sciences et de la technologie, et en fait de toutes les disciplines, par l'appréciation des valeurs positives qu'un milieu international leur fournirait.

2. Reconnaître l'interpénétration croissante entre les divers domaines de la science et de la recherche. Dans sa structure et dans tous ses programmes, l'Institut devra faire porter l'accent sur l'unité des connaissances, et s'efforcer de parvenir à une souplesse qui faciliterait l'interpénétration entre les diverses disciplines et éviterait les Divisions strictement compartimentées.

3. Elever ses programmes au faite de l'enseignement universitaire.

4. Etablir un programme de recherche d'une qualité et d'une largeur telles qu'il créera une ambiance d'une richesse maximum pour la formation de savants et d'ingénieurs doués de capacités créatrices exceptionnelles. Dans tous ses plans et politiques, l'Institut devra reconnaître que la recherche et l'enseignement sont inséparables et se renforcent mutuellement, et que son succès dépendra de l'exécution parfaite de ces deux missions. L'Institut devra toujours s'efforcer d'identifier les nouveaux domaines de recherche importants, et de former des chercheurs dans ces domaines.

5. Rechercher une étroite association entre la science pure et les sciences appliquées, en reconnaissant la contribution que chacune d'elles peut apporter à l'autre, et en évitant les distinctions tranchées qui présentent fréquemment des inconvénients pour les sciences et techniques. En particulier, il importe de reconnaître que l'Europe doit disposer d'un Institut qui (a) associe étroitement la formation des savants et des ingénieurs (b) crée des rapports fructueux entre les sciences et les techniques, et (c) souligne et facilite la transition entre les connaissances nouvelles et leurs applications.

6. Faire porter plus fortement l'accent sur l'enseignement à l'échelon supérieur au 2^e cycle, des techniques et des sciences, et sur la formation d'ingénieurs aux connaissances plus variées et plus adaptables, pour répondre aux besoins de l'Occident. L'industrie, par exemple, demande de plus en plus des chercheurs et des ingénieurs hautement compétents, qui ne soient pas seulement au courant des dernières réalisations et techniques, mais qui possèdent également à fond les disciplines fondamentales de ces techniques, et qui soient en mesure d'assimiler tout le long de leur carrière, les théories nouvelles et les conceptions en évolution.

7. Etablir d'étroits rapports avec l'industrie et faciliter ainsi l'application rapide des conceptions nouvelles suscitées par les recherches fondamentales.

8. Devenir un centre international pour les conférences scientifiques et les échanges de théories, et un pôle d'attraction pour les chercheurs de compétence exceptionnelle, par la création officielle, dans le cadre de l'institution, d'un Centre de hautes études.

9. Inclure dans ses activités, à titre d'objectif final, même s'il n'est pas officiellement prévu au début, un programme important consacré aux rapports entre la science et la société, et à la culture des humanités et des sciences sociales, parallèlement aux sciences et techniques. Ainsi que cela est indiqué plus loin, il est possible de prendre dès le début des dispositions pour développer ces domaines et pour les enrichir.

10. Assurer la liberté des études, à tous les niveaux, et encourager ainsi les réalisations et les initiatives individuelles. L'Institut devra avoir pour objectif d'offrir aux chercheurs une ambiance à laquelle ils reconnaîtront universellement une valeur exceptionnelle pour l'exécution de leurs travaux et leur développement professionnel.

11. Limiter son recrutement aux étudiants exceptionnellement doués, en maintenant sans aucune concession des normes élevées d'admission.... »

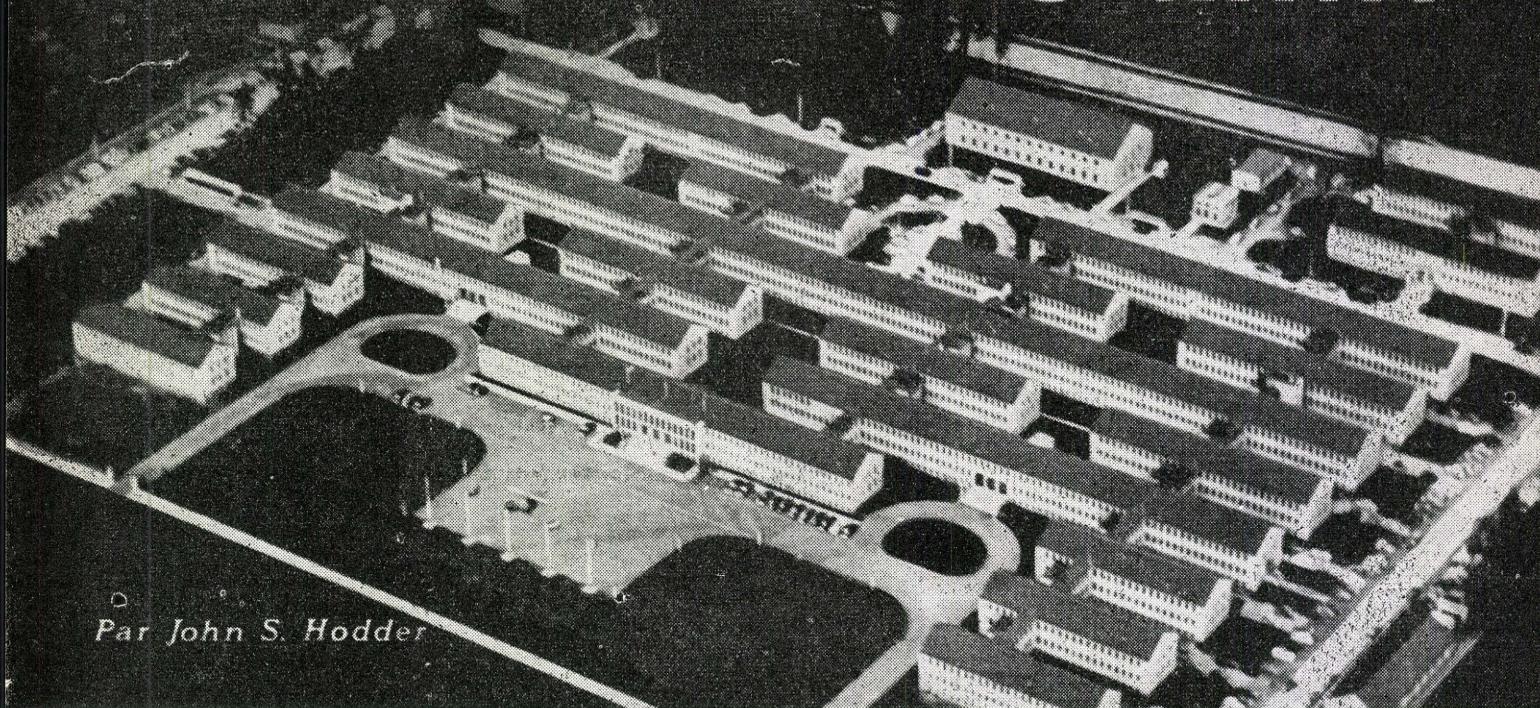
La perspective de la création d'un Institut international des Sciences et de la Technologie est, à mon avis, un témoignage émouvant et exaltant des dons d'imagination des peuples d'Occident.

Je suis convaincu qu'une telle université implantée en Europe, mais financée par toute la communauté atlantique, et servant ses objectifs, pourrait être l'une de ces institutions « transformatrices » apportant une contribution exceptionnelle aux ressources culturelles, économiques et politiques des pays de l'Alliance. Ces institutions pourraient fort bien fournir au monde entier une démonstration unique en son genre de la puissance et du prestige d'un Centre qui puise ses origines dans le libre échange des idées, le rapprochement de nations liées par des intérêts et des objectifs communs, et les efforts déployés sans relâche sur le plan international pour mettre pleinement en œuvre les richesses intellectuelles et la hardiesse de vues des peuples libres.

Les participants à la séance de travail dans la Villa Serbelloni, à Bellagio (4-10 septembre 1961) comme hôtes du Rockefeller Foundation. De gauche à droite : M. J.C. Rothberg (OTAN), le Professeur W.A. Nierenberg (OTAN), le Professeur P. Caldirola (Italie), le Professeur H.B.G. Casimir (Pays-Bas), le Dr J. R. Killian (Etats-Unis), Sir John Cockroft (Royaume-Uni), le Professeur A. Rucker (Allemagne), le Dr P. Piganiol (France), M. E.B. Skolnikoff (Etats-Unis) et le Dr B. Coleby (OTAN).



LE "KREMLIN" DU RHIN



Par John S. Hodder

DES forces alliées de Grande-Bretagne, d'Allemagne, du Canada, des Pays-Bas et de Belgique reçoivent des ordres du « Kremlin » — mais, heureusement, pas de celui aux dômes. Il s'agit d'un autre beaucoup plus à l'ouest, installé au cœur de la forêt de Rheindahlen, en Allemagne septentrionale. C'est le Centre opérationnel du quartier général du groupe d'armée du Nord ou Q.G. NORTHAG. Les cinq nations citées fournissent les forces terrestres de l'OTAN responsables de la défense de l'Allemagne du Nord.

On ne sait pas encore pourquoi ce bâtiment a reçu le nom de « Kremlin ». La seule explication valable semblerait être ses dimensions. Sa construction a coûté plus d'un million de livres sterling et il contient trois mille bureaux. Si l'on mettait ses couloirs bout à bout, ils couvriraient une vingtaine de kilomètres. Le Q.G. NORTHAG partage ses locaux avec un autre commandement de l'OTAN : le Q.G. de la 2^e force aérienne tactique alliée (2^e ATAF), ainsi qu'avec les commandements de l'armée britannique du Rhin (BAOR) et de la RAF (Allemagne).

Le général Sir James Cassels est à la fois le commandant en chef du groupe d'armée du Nord et de la BAOR. La 2^e ATAF et la RAF (Allemagne) sont commandées par le maréchal de l'air Sir John Grandy, de la RAF, qui joue donc, lui aussi, un double rôle. Le Q.G. NORTHAG et la 2^e ATAF cons-

tituent le quartier général de l'OTAN, ce qui signifie qu'en cas de guerre, ils assureraient le commandement des forces terrestres et aériennes de Grande-Bretagne, d'Allemagne, du Canada, de Belgique et des Pays-Bas, déjà sous les ordres de l'OTAN ou destinées à l'être. Ces forces font partie du « bouclier » de la défense.

« Le premier devoir du bouclier », dit le général Norstad, commandant suprême des forces alliées en Europe, « est de contribuer à la force de dissuasion et d'imposer un arrêt si une attaque survenait. Il doit pouvoir tenir une ligne avancée, au moins pendant un certain temps, et obliger l'agresseur à décider, en toute connaissance de cause, s'il veut ou non entrer en guerre ». C'est ce que le « Kremlin » a toujours présent à l'esprit et, derrière ses murs de briques rouges, il ne cesse de vérifier ses plans de défense pour les adapter aux nécessités du moment.

La zone à surveiller et à garder par le quartier général est vaste : elle s'étend de la Baltique jusqu'au centre de l'Allemagne. On y trouve des montagnes, des forêts et des fleuves ; en connaissant bien son terrain, on a l'avantage. C'est la raison pour laquelle il ne se passe guère de jour sans manœuvres. La défense ne doit présenter aucune faille. L'armée actuelle ne peut pas compter avoir une deuxième chance. D'autre part, les attaques risquent de prendre des aspects différents. Il

faut tout prévoir. Aussi, importe-t-il d'être prêt à effectuer n'importe quel travail — et à le faire bien.

Lorsqu'on regarde le quartier général, on imagine mal comment il peut remplir son rôle. Ces centaines de bâtiments n'abritent pas des troupes mais des familles ; ces routes brillamment éclairées ne servent pas à des tanks mais à des autos particulières et ces constructions impressionnantes, à trois étages, ne sont pas des hangars pour avions à réaction mais des cinémas. En somme, l'ensemble du quartier général ne constitue pas un camp militaire proprement dit. C'est une ville qui s'étend sur 400 hectares et qui a coûté 15 millions de livres sterling. Les Allemands l'ont appelée Rheindahlen II, à cause du petit village situé un peu plus loin. La seule indication réelle d'activité militaire est au « Kremlin » lui-même, où les chefs sont en contact permanent avec des troupes, des escadrons de chasse et des bases de fusées qui se trouvent à des endroits stratégiques quelque part dans la campagne.

En temps de paix, Rheindahlen II vit normalement. Les enfants vont à l'une de ses quatre écoles, à pied ou en autobus. Les soldats du « Kremlin » passent leurs soirées d'été à la piscine olympique ou sur l'un des dix-sept terrains de football et de hockey. Les femmes vont faire leurs achats au centre commercial anglo-allemand. Cependant, si la guerre survenait, la ville serait désertée. Les pompes qui amènent deux millions de litres d'eau par jour s'arrêteraient, les téléphones se tairaient et les 112 kilomètres de conduites d'eau chaude se refroidiraient.

Où seraient les chefs ? Installés en sécurité dans un quartier général secret, en train de réunir les armées de terre et de l'air qui imposeront l'arrêt capital. L'OTAN aurait déjà pris le commandement du NORTHAG et de la BAOR par l'entremise des forces terrestres alliées du Centre-Europe, ainsi que de la 2^e ATAF par l'entremise des forces aériennes alliées du Centre-Europe, les unes et les autres à Fontainebleau, près de Paris. La façon dont le commandant suprême organiserait la défense de l'Europe dépend entièrement de la tactique utilisée par l'ennemi. Mais rien n'a été laissé au hasard. Des stations radar de la ligne de détection lointaine, destinées à donner rapidement l'alerte, sont disséminées tout au long des frontières orientales de la zone OTAN et prêtes à repérer les incursions ennemies, qu'il s'agisse d'avions ou de fusées. Par un système complexe de communications, les nouvelles peuvent être transmises à des centres nerveux où il suffit à des officiers alliés de prendre le téléphone pour alerter les chasseurs et les engins téléguidés de l'OTAN.

Les forces terrestres du NORTHAG, de même que leurs pendants en Europe centrale et méridionale, sont sur le qui-vive avec des troupes parfaitement entraînées. Les chasseurs et les bombardiers à réaction des forces aériennes tactiques

Quatre...



... coiffures

Quatre...

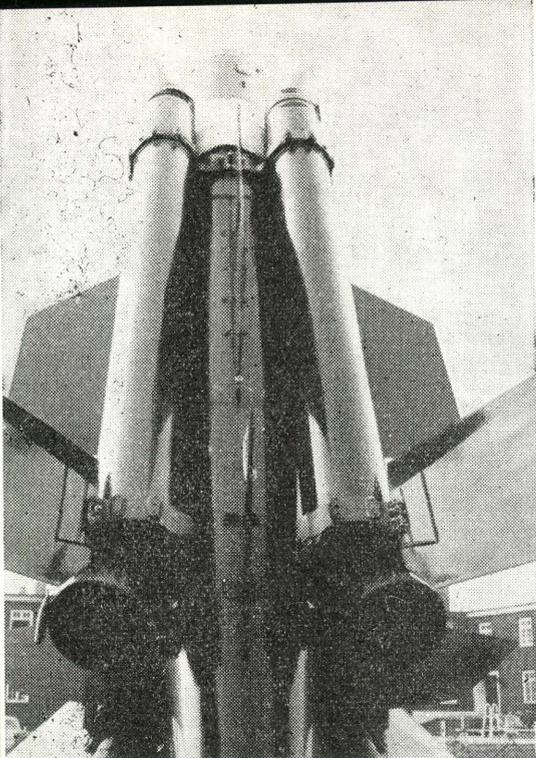


... saluts

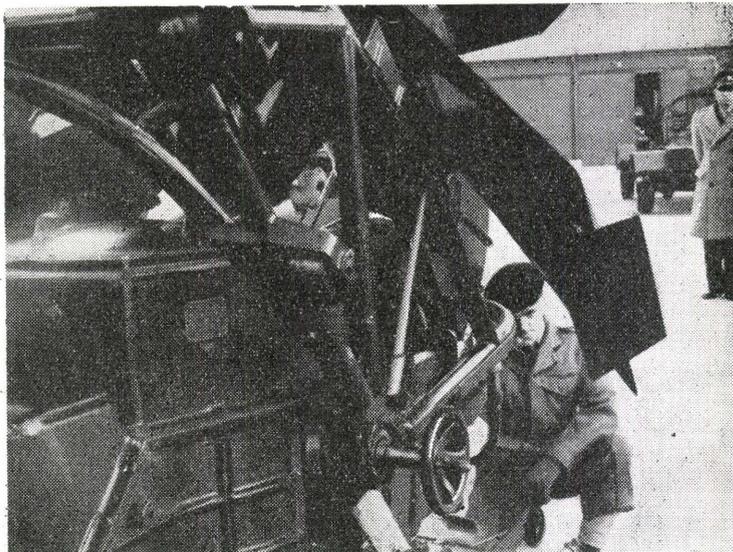
UNE SEULE
TACHE

alliées ainsi que les engins « Honest John » et « Corporal » soutiendraient leur action.

Les bataillons d' « Honest John » peuvent mettre leurs fusées en position, les faire fonctionner et puis les déplacer rapidement pour éviter le feu d'une contre-batterie. L'engin — version améliorée du V 1 de la seconde guerre mondiale — se compose à l'avant d'un compartiment qui contient l'ogive



« Thunderbird », la dernière des fusées anti-aériennes du NORTHAG. Un soldat britannique reste en liaison avec le centre de contrôle.



(atomique ou non) ; au centre d'un solide moteur qui fonctionne au carburant et à l'arrière d'un groupe d'ailerons. Sa construction est simple et son maniement facile. Il peut atteindre n'importe quel objectif, depuis un poste radio jusqu'à une colonne de chars en marche.

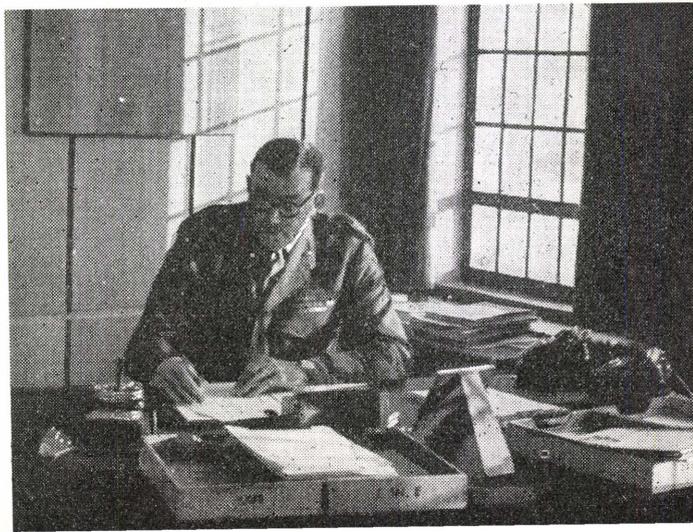
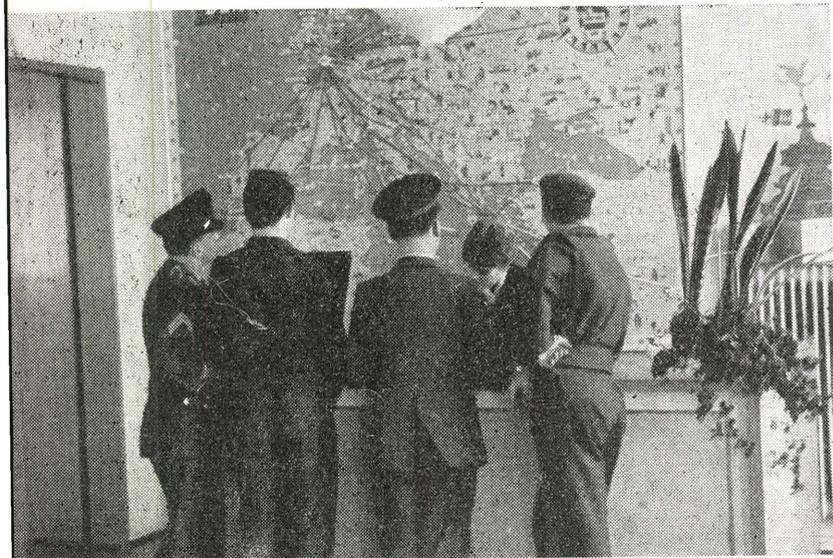
Le « Corporal », long de 13 mètres, et qui peut lancer une ogive atomique à plus de 120 kilomètres, est plus compliqué. Une fois parti, il décrit une trajectoire balistique grâce à un ordinateur spécial qui est renseigné quant à la position de l'objectif par rapport à l'engin et à la vitesse de celui-ci. Lorsque la fusée est aéroportée, l'ordinateur se met

automatiquement en contact avec le système de téléguidage au sol et lui dit quand il faut arrêter les moteurs. La fusée pique alors droit sur l'objectif. L'engin anti-aérien le plus récent mis à la disposition du NORTHAG est le « Thunderbird », conçu pour abattre des avions très rapides à haute et moyenne altitudes.

« Pour qu'une alliance inspire confiance, il faut qu'elle fournisse des preuves tangibles de la surveillance exercée sur les remparts les plus avancés », a dit le général Norstad. Le « Kremlin » peut fournir toutes les preuves nécessaires à cet égard.

« Bitte eine Fahrkarte »... « Een Kaartje alstublieft »... « A ticket, please »... « Un billet, s'il vous plaît »... Le bureau de voyage de Rheindahlen II travaille en plusieurs langues.

Le Général Richard Hutchinson Batten, Chef d'état-major du Groupe d'Armée du Nord, qui a sous ses ordres des officiers et des soldats appartenant à cinq pays.



Séminaires de l'OTAN pour la jeunesse au service de la démocratie

LES régimes totalitaires ont toujours tenu le plus grand compte de l'endoctrinement de la jeunesse. L'Union soviétique, par exemple, consacre beaucoup de temps et d'argent à répandre sa propagande parmi les générations nouvelles, non seulement chez elle mais aussi dans les autres pays. Sous le couvert de devises rebattues telles que « Paix et Amitié », des réunions de masses sont organisées à des périodes régulières et dans des endroits spécialement choisis pour des raisons tactiques d'ordre politique. L'exemple le plus récent fut le Forum mondial de la jeunesse qui s'est déroulé à Moscou l'été dernier (voir **Les Nouvelles de l'OTAN**, août 1961). À l'heure actuelle, on parle beaucoup du VIII^e Festival mondial de la jeunesse, que le comité préparatoire a décidé de réunir à Helsinki en août prochain, malgré le manque d'enthousiasme de la part du gouvernement finlandais. Le Premier ministre a formulé le souhait que les organisateurs du Festival examinent attentivement la question de savoir s'il convient de le tenir en Finlande « étant donné la minorité de participants finlandais et le fait que 1962 soit l'année de nos élections nationales ». Mais il semble bien que l'U.R.S.S. ait décidé de poursuivre ses projets et d'appliquer les mêmes tactiques qu'au VII^e Festival organisé à Vienne en 1959.

Riposte occidentale

Que fait l'Alliance atlantique pour riposter à la propagande communiste parmi la jeunesse ? Il n'y a pas de réunions de masses à caractère militaire, car les pays démocratiques sont contre le principe d'exercer une forte pression sur l'opinion publique. Ils préfèrent respecter la liberté de pensée et de décision. Mais les jeunes gens et jeunes filles de l'Alliance doivent être tenus au courant de ce qui se passe des deux côtés du rideau de fer, afin de pouvoir se faire une opinion objective. C'est la raison pour laquelle les séminaires de l'OTAN pour la jeunesse, bien qu'ils ne réunissent que de petits groupes au sein de l'Alliance, jouent néanmoins un rôle indispensable dans la défense de la civilisation occidentale. Les séminaires d'étudiants donnent habituellement les meilleurs résultats, car ils provoquent des discussions animées qui risquent d'atteindre un plus large public lorsque les participants auront rejoint leurs universités respectives. Il en fut ainsi pour le Séminaire d'étudiants qui eut lieu du 15 au 18 février dans le nouveau **Assumption University Centre**, à Windsor (Ontario), sous le patronage de l'OTAN et de la Fédération nationale des étudiants canadiens.

Quarante délégués appartenant à plusieurs pays de l'OTAN (Allemagne, Canada, Etats-Unis, Grèce, Italie et Royaume-Uni) ont assisté à ce sémi-

naire. Ils représentaient dix universités canadiennes et étaient divisés en trois groupes de discussion, qui se sont partagés les sujets suivants : 1. Que doivent faire les pays de l'OTAN pour neutraliser l'offensive politique et économique des Soviétiques ? ; 2. Que faut-il faire pour promouvoir l'idée d'une Communauté atlantique ? ; Quelle forme l'OTAN revêtira-t-elle dans les années à venir ? Parmi les conférenciers se trouvaient le Pr E. Mc Innis, de l'Université de York à Toronto, M. L. A. Smith, du ministère des Affaires étrangères à Ottawa, M. Benjamin Moore, directeur adjoint du **Twentieth Century Fund** à New York, M. John Pallet, député canadien de Peel, et M. Yavus Karaözbeç, délégué de l'OTAN pour la jeunesse. Toutes ces personnalités ont participé aux travaux des groupes de discussion.

Niveaux de vie uniformes

Nombreux sont ceux qui considèrent l'OTAN comme une organisation purement militaire, dont le seul but est de défendre l'Alliance en cas d'agression. Même dans ce domaine, certains trouvent que le rôle de l'OTAN est moins important qu'il ne l'était auparavant. Ainsi, il est d'autant plus intéressant de noter que, de l'avis de ce séminaire, les raisons qui ont été à l'origine de la fondation de l'OTAN restent valables. En outre, on a trouvé que les pays membres devraient développer la coopération et la consultation à tous les échelons dans les domaines politiques, économiques et culturels. Mais comment l'OTAN peut-elle se rendre utile du point de vue économique, sans empiéter sur les responsabilités d'autres agences spécialisées ? Et de répondre que l'OTAN devrait s'occuper de ses propres pays insuffisamment développés, afin de leur donner à tous une uniformité relative dans leurs niveaux de vie. Une fois cela accompli, la responsabilité de la coopération économique au sein de l'Alliance atlantique pourrait alors incomber entièrement à l'OCDE.

Une quantité d'autres sujets ont été abordés pendant ce séminaire, montrant ainsi avec quel intérêt les étudiants du monde libre examinent tous les problèmes vitaux qui affrontent l'Alliance atlantique. Dans le domaine de l'éducation, on a proposé que l'OTAN encourage l'établissement d'un corps d'administrateurs internationaux, puisque ceux-ci seraient accueillis à bras ouverts par les nations insuffisamment développées. Les étudiants dans les pays de l'OTAN n'ont pas besoin d'une propagande forcée et ils n'en veulent pas non plus, étant assez grands pour se faire une opinion eux-mêmes, pourvu que la situation réelle leur soit exposée clairement. Ceux qui ont participé au séminaire canadien sont maintenant à même de parler de l'OTAN d'une façon intelligente et en toute liberté.

LES 22 MILLIONS DE KILOMÈTRES CARRÉS D'OcéAN DU SACLANT



Quelques 22 millions de kilomètres carrés d'océan séparent les Etats-Unis et le Canada de leurs alliés européens. Un ennemi capable d'enfoncer un coin dans l'Atlantique porterait simultanément deux coups très graves à l'Alliance atlantique. L'approvisionnement par voie maritime, qui est d'un intérêt primordial pour l'économie de l'Europe occidentale en temps de paix comme en temps de guerre, serait envoyé au fond et, beaucoup plus grave encore, les chances de recevoir des renforts après le déclenchement d'une attaque ennemie seraient très minces. C'est afin de prévenir ce danger que fut créé le commandement allié de l'Atlantique, il y a dix ans ce mois-ci.

Ce commandement couvre une surface allant du pôle Nord au tropique du Cancer et des eaux territoriales de l'Amérique du Nord aux côtes d'Europe et d'Afrique. La responsabilité de sa défense est confiée au commandant suprême des forces alliées de l'Atlantique (SACLANT), dont le quartier général est à Norfolk, Virginie. Bien qu'il n'existe pas de dispositif permanent, tous les pays de l'OTAN qui bordent l'Atlantique et possèdent des forces navales de haute mer — ils sont au nombre de huit — réservent une partie de ces forces au SACLANT en temps de guerre. L'Islande, qui n'a pas de forces armées, fournit des bases.

Cette flotte internationale n'existe pas seulement sur le papier, dans l'attente du jour redoutable où le SACLANT en aurait besoin pour livrer bataille. Des programmes d'entraînement destinés à amalgamer les huit unités en une force navale homogène, sont effectués régulièrement. Plus puissante encore que la somme des forces navales des alliés et des puissances de l'axe pendant la deuxième guerre mondiale, la flotte se prépare depuis plusieurs années à attaquer aussi bien qu'à se défendre.

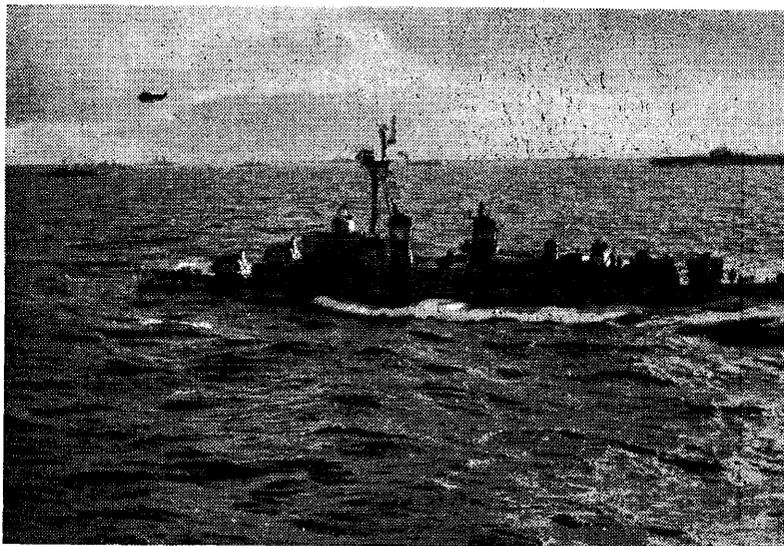
Le commandement a porté tous ses efforts sur la flotte d'intervention composée de porte-avions modernes, qui constituent une force de frappe ato-

mique d'une puissance destructrice incalculable. Ces aérodromes mobiles, insaisissables, sont équipés pour la guerre atomique. Dispersés par mesure de sauvegarde contre une attaque éventuelle, cette flotte d'intervention couvrirait plusieurs centaines de kilomètres carrés.

Le porte-avions possède un avantage considérable sur les aérodromes fixes — sa mobilité. Ainsi, il ne peut être repéré avec précision par les batteries des engins téléguidés ennemis. Même dans les champs de radiation un porte-avions peut être manœuvré à distance tandis que les officiers et l'équipage demeurent à l'abri. En tant qu'arme offensive, la flotte d'intervention pourrait atteindre les bases navales et les aérodromes ennemis, contribuant ainsi à écarter toute menace contre le maintien du contrôle de l'Atlantique par le SACLANT.

On sait que la flotte soviétique dispose de sous-marins à propulsion nucléaire, équipés d'engins capables d'atteindre des cibles à terre. Il est donc d'une importance capitale que les forces navales alliées soient parfaitement au courant des techniques de la guerre anti-sous-marine. Le commandement a élaboré des plans d'opérations utilisables en temps de guerre pour localiser, chasser et détruire les sous-marins ennemis, avant qu'ils n'aient eu le temps de faire des ravages dans la marine marchande alliée.

Le SACLANT dispose d'un ensemble de vaisseaux et d'avions spécialement équipés pour ce genre de guerre anti-sous-marine. En cas d'urgence, ces forces combinées, qui peuvent se déplacer rapidement d'un point crucial à un autre, auraient pour mission de patrouiller les mers autour de l'Islande. C'est là que les sous-marins soviétiques doivent passer avant de pouvoir attaquer la flotte marchande plus au sud. Ceux qui réussiraient à se glisser à travers cette ligne de défense avancée auraient alors à affronter d'autres unités servant à protéger les convois alliés.

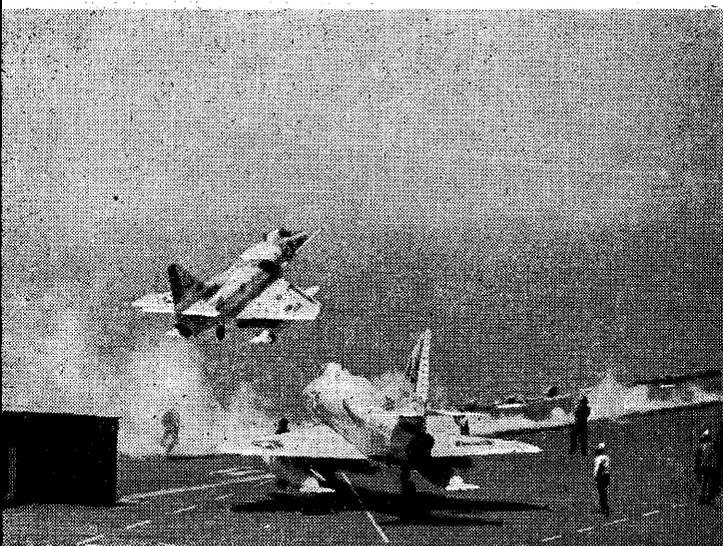


On ne cesse d'améliorer les méthodes pour combattre la menace sous-marine. Des centres de recherches ont été établis à cet effet dans plusieurs pays de l'OTAN, tandis que le SACLANT possède son propre Centre de recherches sur la guerre anti-sous-marine, à la Spezia (Italie), où les nations de l'Alliance mettent en commun toutes leurs connaissances.

Il est essentiel d'établir une coopération totale et une aide réciproque entre le SACLANT et le commandant suprême des forces alliées en Europe (dont le quartier général est au SHAPE, près de Paris). Le succès d'une grande action défensive en Europe reposerait entièrement sur les renforts massifs en provenance de l'Amérique du Nord et des autres territoires d'outre-mer. De ce fait, les routes maritimes doivent être gardées libres.

En un mot, le concept du SACLANT pour assurer la défense de l'Atlantique repose sur les points suivants : premièrement, attaquer, avec un maximum de moyens atomiques, les champs d'aviation et les bases navales ennemis qui soutiennent les forces destinées à prendre le contrôle des mers ; deuxièmement, défendre l'Atlantique sur une ligne aussi avancée que possible ; troisièmement, assurer la protection immédiate des routes maritimes occidentales transatlantiques.

L'amiral J. Wright, ancien commandant suprême des forces alliées de l'Atlantique, a déclaré : « Je suis certain que le premier objectif militaire de tout ennemi de notre Alliance serait d'isoler l'Europe de l'Amérique, de détruire l'économie européenne et l'effort militaire allié en coupant les artères vitales de l'OTAN ». Son successeur, l'amiral Robert Dennison, et les forces conjuguées de huit marines nationales sont là pour empêcher une telle catastrophe.



L'OTAN CONTRIBUE A LA MISE AU POINT DES TECHNIQUES MICRO-ONDES

AU cours de la première semaine de mars, plus de deux cents hommes de science et ingénieurs ont tenu une conférence à Paris, au siège permanent de l'OTAN, pour discuter de leurs plus récents travaux de recherche et de mise au point intéressant les techniques micro-ondes. L'objet de leurs débats a été, d'une manière générale, ce domaine de la science de la radio ayant trait à l'énergie qui est émise sur des longueurs d'onde de l'ordre du centimètre et du millimètre. Ce domaine de la radio est déjà largement utilisé, mais les nouvelles techniques actuellement recherchées et expérimentées laissent présager une utilisation beaucoup plus étendue des micro-ondes à l'avenir.

En favorisant, par l'intermédiaire de cette conférence, l'échange de renseignements techniques dans ce domaine, le secrétariat international de l'OTAN cherche non seulement à accroître la coopération dans les questions techniques, mais aussi à développer et à incorporer l'utilisation des techniques micro-ondes dans le cadre des objectifs communs du Traité de l'Atlantique Nord. Ces objectifs sont par nature très vastes et revêtent des aspects civils et économiques, ainsi que scientifiques et militaires.

Dès le début de l'application du Traité, une coopération essentielle s'est établie entre les pays membres de l'OTAN dans les travaux techniques. Elle était d'ailleurs indispensable pour répondre aux intentions clairement exprimées dans le Traité, notamment celles de l'article 3 :

« Afin d'assurer de façon plus efficace la réalisation des buts du présent Traité, les parties, agissant individuellement et conjointement d'une manière continue et effective par le développement de leurs propres moyens et en se prêtant mutuellement assistance, maintiendront et accroîtront leur capacité individuelle et collective de résistance à une attaque armée. »

Activités quotidiennes

Les techniques micro-ondes jouent un rôle important dans cette « capacité de résistance à une attaque armée ». Mais celles utilisées dans les télécommunications, le radar, la navigation et maints autres domaines sont devenues également indispensables aux activités quotidiennes comme les transports, les affaires, voire même le bien-être général.

Certains autres termes de l'article 3 du Traité sont également significatifs — « Développement de leurs propres moyens » et « Assistance mutuelle », or, ces deux notions pouvaient s'appliquer à cette conférence, car elle a permis de constater chez les pays le « développement de leurs propres moyens » et les a encouragés à « se prêter

mutuellement assistance ». Quant à l'idée de « maintenir et accroître leur capacité... », cette conférence y répondait pleinement puisqu'elle a pu collaborer au maintien des capacités individuelles dans les techniques micro-ondes, à leur accroissement ainsi qu'aux efforts communs dans ce domaine.

Depuis la réunion des chefs de gouvernements en décembre 1957, au siège permanent de l'OTAN, l'Organisation atlantique a favorisé de plus en plus la coopération technique. Les chefs de gouvernement ont déclaré alors : « Nous n'y parviendrons » — à supporter le fardeau nécessaire de notre défense — « que par une interdépendance accrue et par une mise en commun de nos efforts et de nos capacités afin de faire meilleur usage de nos ressources. »

Allant plus loin, ils ont ajouté : « ... nous avons décidé, nous fondant sur les progrès déjà accomplis, de prendre de nouvelles mesures au sein de l'OTAN en vue de mieux coordonner l'étude... ».

Précieux avantages

En organisant cette conférence sur les techniques micro-ondes, le secrétariat international a pensé que les participants pourraient en tirer de précieux avantages dont ils ne se rendraient compte personnellement qu'après leur retour dans leur pays, lorsqu'ils reprendraient leurs travaux. Huit pays de l'Alliance y présentèrent des documents techniques sur leurs travaux en cours : le Canada, la France, la République fédérale d'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, la Norvège, le Royaume-Uni et les Etats-Unis. Les participants venaient de douze pays et de diverses branches des services de l'OTAN.

Parmi les sujets discutés à la conférence, on peut citer les suivants :

- Réalisations dans le domaine des générateurs d'impulsions micro-ondes ;
- Composants micro-ondes comme tubes, guides d'ondes, amplificateurs paramétriques, dispositifs et diodes au ferrite dans leurs applications micro-ondes ;
- Propagation de l'énergie micro-onde ;
- Techniques de mesures ;
- Antennes et appareillage d'antennes.

Pour un programme de travail de cinq jours, il y eut 60 documents présentés portant sur les travaux réalisés dans les laboratoires industriels et nationaux. Des conférences de ce genre permettent à l'Alliance d'offrir de larges occasions de coopération dans des domaines purement techniques au profit de tous les pays membres et l'Alliance s'en trouve ainsi renforcée.

CONSEIL DE L'ATLANTIQUE NORD

Mission de M. Rostow

M. Walter W. Rostow, conseiller du département d'Etat américain et président de son Conseil de planification, a fait un rapport au Conseil de l'Atlantique Nord à Paris, le 20 février dernier, sur la récente conférence des ministres des Affaires étrangères des deux Amériques, qui s'est déroulée à Punta del Este et où M. Rostow faisait partie de la délégation des Etats-Unis.

Comité Militaire

Le contre-amiral Ragnvald A. Tamber, de la Marine royale norvégienne, a pris possession de son nouveau poste de représentant de la Norvège au Comité militaire en session permanente, le 28 février dernier. Il remplace le contre-amiral Kjeholt, qui vient d'être nommé commandant en chef adjoint de la Marine royale norvégienne.

COMMANDEMENTS ET ORGANISMES DE L'OTAN

COMMANDANT ALLIÉ DE L'ATLANTIQUE

Des Islandais au SACLANT

Le président et deux membres du Conseil de Défense islandais ont visité le quartier général de l'amiral Robert L. Dennison, commandant suprême des forces alliées de l'Atlantique, à la fin du mois de février. M. Hordur Helgason (président) et ses collègues, MM. Hoskuldur Olafsson et Hallgrímur Dalberg, ont assisté à des exposés sur le SACLANT et le CINCLANT par des officiers d'état-major. Ensuite, ils ont été transférés par la voie des airs à bord du porte-avions américain *USS Independence* afin de suivre des opérations aériennes en pleine mer. Ils étaient accompagnés par le capitaine W. R. Meyer, commandant de la base navale américaine à Keflavik.

COMMANDEMENT ALLIÉ DE LA MANCHE

Exercice " Dawn Breeze VII "

Un exercice aéronaval baptisé « Dawn Breeze VII », sous le double patronage du commandant en chef allié de la Manche et du commandant en chef du secteur oriental de l'Atlantique, s'est déroulé près de Gibraltar, entre le 10 et le 30 mars. Des navires, sous-marins et avions patrouilleurs maritimes appartenant au Canada, à la France, aux Pays-Bas, au Portugal et au Royaume-Uni ont participé à cet exercice d'entraînement.

Collège de Défense de l'OTAN

Pour la première fois, des représentants du Luxembourg figuraient parmi les 56 auditeurs, en provenance de 14 pays, inscrits à la XXI^e session du Collège de Défense de l'OTAN, qui s'est ouverte le mois dernier. Comme d'habitude, le programme comprend trois périodes de travail, trois grands problèmes à étudier et deux voyages dans le nord et et le sud de l'Europe.

Voici les titres de quelques-unes des conférences : « La coopération économique européenne »,

par Sir Robert Hankey, représentant permanent de la Grande-Bretagne à l'OCDE ; « Interdépendance et sécurité européenne », par M. T. Higgins (Etats-Unis), membre de l'*Institute for Defence Analysis* ; « Les formes concrètes et effectives de la guerre froide », par le Pr Lombardo, président du Comité du Comité d'action pour les Etats Unis d'Europe », par M. Kohnstamm (Pays-Bas), vice-président du Comité d'action pour les Etats Unis d'Europe, et « Les éléments constitutifs de la puissance d'une nation », par M. Duverger, professeur de sociologie politique à l'Université de Paris. Trois autres conférences furent consacrées aux situations politiques, économiques et militaires en France et aux Etats-Unis.

Quatre nouveaux adjoints du commandant du Collège, le général De Martino, viennent de prendre leurs fonctions. M. Favereau, ministre plénipotentiaire français, et le général américain Coulter remplacent le vice-amiral Ploix (France) et le général Edwards (Etats-Unis), tandis que le général Lassen (Allemagne) et le Commodore Haworth (Grande-Bretagne) remplacent l'Air Commodore Macwilliam (Canada) et M. Roper (Grande-Bretagne). Parmi les conseillers des études, le colonel de l'armée de l'Air Dupuy (France) est remplacé par son compatriote de la même arme, le colonel Ragot.

AGARD

Mort du Professeur Pérès

Délégué national français auprès du groupe consultatif pour la recherche et le développement aéronautiques (AGARD) et membre de l'Institut de France, M. le doyen Joseph Pérès, qui vient de mourir, fut, avec le Pr Théodore von Karman, l'un des créateurs de l'agence OTAN précitée. Depuis 1952, il n'a cessé d'encourager les activités de l'AGARD, surtout en permettant à de nombreux chercheurs en provenance des pays de l'OTAN d'assister à des colloques organisés par la Faculté des sciences de Paris.

PLEINS FEUX SUR L'OTAN

L'Allemagne renforce l'Alliance

« Il est évident que Khrouchtchev sait parfaitement qu'une armée allemande conçue comme une force exclusivement nationale ne constituerait pas un sérieux obstacle sur la route de l'avance communiste vers l'Atlantique. D'ailleurs, il avait tout à fait raison de faire remarquer que huit bombes H soviétiques suffiraient pour détruire la République Fédérale d'Allemagne. En revanche, il se rend parfaitement compte que l'intégration des forces armées allemandes dans l'Alliance occidentale a renforcé considérablement la puissance de dissuasion de l'OTAN dans un délai relativement court et a réduit par là même les chances soviétiques d'une nouvelle pénétration dans les pays de l'Ouest en retirant à Khrouchtchev la possibilité d'exercer à l'égard de l'Europe un chantage appuyé sur une menace militaire ».

(Franz Josef Strauss, Ministre de la Défense de la République Fédérale d'Allemagne, *Survival*, Janvier-Février.)

Pas de rampes de fusées en Belgique

Au cours des récents débats du Sénat belge sur le projet de loi destiné à permettre le passage des troupes de l'OTAN par la Belgique, M. Henri Rolin (Socialiste) a déclaré qu'à son avis une loi de ce genre risque de faire naître d'anciennes inquiétudes et doit comporter un amendement aux termes duquel toute autorisation de ce genre doit exclure le stationnement de troupes affectées à des rampes de lancement de fusées et à des dépôts d'armement nucléaire. Dans sa réponse M. Paul-Henri Spaak, Ministre des Affaires étrangères, a souligné que la loi proposée était quelque peu inutile car elle ne pourrait tout au plus que répéter ce qui a déjà été établi par le Traité de l'Atlantique Nord et approuvé par le Parlement belge. Ce projet de loi, a-t-il ajouté, est sans rapport avec les rampes de fusées ou d'armes nucléaires, pas plus qu'il n'est destiné à autoriser des installations de troupes allemandes sur le territoire de la Belgique. Toutefois, M. Spaak déclara plus loin : « Je ne nie pas néanmoins qu'à une époque ultérieure, encore indéterminée, nous ne serons pas amenés à discuter sérieusement du problème des armes atomiques afin de parvenir à une solution concrète ».

Le dilemme canadien

« Si l'on considère les obligations contractées par le Canada en qualité d'Allié fidèle de l'OTAN dans la défense d'une cause commune — et peu de personnes au Canada mettent en doute ces obligations — les arguments en faveur d'une participation totale à la stratégie nucléaire de l'OTAN et du NORAD (système de défense aérienne du continent nord-américain) semblent alors irrésistibles. En revanche, si la question essentielle est plutôt la recherche de la sécurité à l'aide d'un contrôle ou d'une limitation des armements dans le cadre international des Nations Unies — et une majorité de Canadiens penchent pour cette opinion — il semble alors également logique que le Canada s'oppose à l'expansion des armes nucléaires et développe les moyens dont il dispose pour les opérations militaires internationales ».

(John W. Holmes, Supplément du *Times* sur le Canada, 26 février).

Des raisons d'espérer

Selon M. Mario Fiore, correspondant à Washington de la Revue italienne *Esteri*, M. Dirk Stikker, Secrétaire Général de l'OTAN, a quelque sujet d'être optimiste quant à la situation actuelle de l'Alliance pour les raisons suivantes : « Elargissement des objectifs entraînant une plus grande cohésion politique ; renforcement des unités de type classique du Secteur Centre-Europe avec une plus grande liberté de choix entre les armes

nucléaires et les armes de type classique : bon démarrage du plan visant à faire de l'OTAN une quatrième puissance nucléaire et nombreuses indications de la ferme volonté des gouvernements alliés de maintenir leurs décisions sur les contre-mesures économiques à l'égard du bloc soviétique si celui-ci se livre à des actes d'hostilité caractérisée à Berlin ou ailleurs en Allemagne ».

Berlin — ou la minute de vérité

« Depuis plusieurs années l'impression générale de part et d'autre de l'océan est que les organisations centrales de l'Alliance atlantique et notamment l'OTAN proprement dite ne sont pas réellement en mesure de régler les problèmes toujours plus nombreux qu'elles rencontrent. La crise de Berlin qui n'intéresse directement que trois ou quatre des quinze pays alliés a en fait révélé, comme M. Khrouchtchev l'a sans doute voulu, un certain nombre de divergences importantes parmi eux quant aux lignes de conduite politique et militaire et a mis en lumière certaines faiblesses de l'organisation de l'Alliance que l'évolution de la situation laissait entrevoir depuis quelque temps déjà. A dire vrai, la crise de Berlin pourrait être un bien pour un mal, quand bien même on aboutirait à un compromis précaire ou peu satisfaisant concernant la ville, si elle oblige les gouvernements et l'opinion publique des pays atlantiques à se rendre compte de certains faits désagréables inhérents aux insuffisances de leur coopération constructive ».

(Alastair Bucham, « La réforme de l'OTAN », n° de janvier de « *Foreign Affairs* ».)

Jusqu'où doit aller la neutralité

Une controverse a été déclenchée dans la République d'Irlande par un discours du Ministre du Cadastre dans lequel, après avoir souligné l'importance des objectifs politiques communs des pays membres de la CEE qui, a-t-il souligné, sont également tous membres de l'OTAN, il a déclaré : « Une politique neutraliste à l'heure actuelle où le monde se trouve divisé entre le communisme et la liberté n'a jamais été soutenue, ni même à dire vrai envisagée, par notre peuple ». Interprétée comme laissant entendre que le gouvernement projetait de se joindre à l'OTAN, cette déclaration a suscité au sein de l'opinion publique des divergences aiguës. Le Premier Ministre, M. Lemass, a démenti les assertions relatives à une modification de la politique gouvernementale en déclarant : « Nous pensons que l'existence de l'OTAN est nécessaire pour la sauvegarde de la paix et la défense de l'Europe occidentale, y compris notre pays. Bien que nous ne soyons pas membre de l'OTAN, nous partageons dans l'ensemble ses vues ». Poursuivant le débat, M. Garrett Fitzgerald souligne dans l'« *Irish Times* » que toute politique de défense européenne ultérieurement mise au point dans le cadre de la CEE, à laquelle l'Irlande a demandé son admission, serait « intégrée de façon beaucoup plus étroite sous un contrôle supra-national que ce n'est le cas pour l'OTAN dont la structure reste très lâche ». Par ailleurs, le Colonel Dan Bryan, Chef des services de renseignements de l'Armée pour le temps de guerre, écrit dans le même journal, après avoir étudié les relations stratégiques entre l'Irlande et ses futurs associés européens : « Notre survie dépend de la leur ».

Nécessité militaire ou opportunité politique

S'adressant au Storting sur la question de l'OTAN comme quatrième puissance nucléaire et sur les problèmes de contrôle qui se poseront, M. Halvard Lange, Ministre des Affaires étrangères de la Norvège, a déclaré : « Même s'il est possible de trouver une solution sûre et efficace à ces problèmes, la question la plus importante reste en suspens, à savoir qui doit l'emporter de la nécessité militaire ou de l'opportunité politique de constituer une telle force ».



On a beaucoup parlé dernièrement, dans la presse occidentale, de l'excellence de l'éducation supérieure soviétique : ses normes élevées, son universalité, et l'égalité des chances qu'elle offre aux jeunes esprits pleins de promesses. S'il y a de bonnes raisons de croire que l'enseignement soviétique a beaucoup à offrir à la jeunesse russe, il y a aussi des preuves d'imperfections et de lacunes graves dans le système, que les propagandistes soviétiques cachent soigneusement à l'Ouest. L'un de ces points faibles fait l'objet d'un article à l'usage interne publié dans Komsomolskaya Pravda, journal de la jeunesse soviétique, et reproduit ci-après. On y décrit le système couramment employé dans les villes de province en Union soviétique par les parents qui ont du mal à faire entrer leurs enfants dans les grandes universités et instituts de hautes études spécialisées de Moscou et de Léninegrad. Notre exemple concerne un Géorgien de Tbilisi, Otar Gigorevitch Pkhaladze, et son réseau, qui ont acquis une large clientèle parmi les parents de province. Le procédé de Pkhaladze est très simple : mettant à profit ses relations avec le personnel administratif des grandes universités, il obtient un traitement préférentiel pour ses « clients » et partage les « honoraires » avec ses intermédiaires.

CORROMPRE ATHENE

« La Flèche rouge » entre en gare de Léninegrad à l'heure dite. « P'tit gars » attend sur le quai. Cinq inconnus portant des valises descendent de la voiture numéro 4.

« Vous venez de la part de « Pop », demande « P'tit gars » ?

« Oui, de la part de « Pop », répond gaiement le « chef ».

« P'tit gars » est le gérant de la firme. Des appartements sont prêts pour les nouveaux arrivés, l'un à la Fontanka et l'autre rue Mikhaïlov.

« Et les documents », demandent en chœur les voyageurs.

« C'est Willy qui les apporte en avion. Tout ira bien, ils sont tous pareils. »

Ces deux derniers mots doivent être pris au sens propre aussi bien que figuré. Tous portent la même signature, seuls les noms diffèrent sur les documents : N. N. Baramiya, L. A. Gegeshidze... et ils seront tous payés, mais pas par la même personne. Baramiya et Gegeshidze ne se sont pas dérangés pour rien. Ils toucheront une bonne liasse en échange. C'est Oleg Sarkisov, étudiant à l'Institut physico-technique de Moscou, qui va faire le nécessaire ; et il le fera, soyez-en sûr ! Il en va de même pour Aleksanyan Zhora. Celui-ci prendra ce qu'il lui faut, et il obtiendra une bonne note. Et après ? Les professeurs seront enchantés de lui ; ils se rappelleront son visage. Comment sera-t-il alors possible de lui substituer une autre personne qui ne sait pas écrire ce qu'il faut ?

Les nouveaux venus se mettent au travail, Sarkisov, Aleksanyan, Arumyan, Krouykov, Stekol-

nikov et Danielyan vivent dans leurs appartements et chacun d'eux passe des examens dans deux instituts médicaux : l'Institut de Pédiatrie et l'Institut d'Hygiène sanitaire. De temps à autre, Oleg Sarkisov se rend dans une chambre de l'hôtel de l'Europe, où Willy l'attend et lui remet des indemnités de voyage ; celles-ci sont payées au taux officiel qui est en moyenne de 26 roubles (tous les montants cités dans le présent article sont à l'ancien taux) pour chacun des jeunes gens. Ce n'est pas la grande vie, mais on peut s'en tirer d'autant plus que le gros paquet — des milliers de roubles — viendra plus tard.

Les examens sont passés et réussis. Les travailleurs de la « la firme » sont auréolés de gloire. Le matin, chacun d'eux a été félicité au cours d'une réception dans un des instituts et le soir dans l'autre. La métaphore de Mayakovski selon laquelle « les gens sont coupés par la moitié » est ici conforme à la réalité. Chaque moitié a son passeport, son autobiographie, son lieu de naissance... Cinq candidats se sont présentés aux examens, et onze les ont réussis. Avec un peu d'habileté et beaucoup de subtilité.

Tous les matins, un homme grand, encore jeune mais déjà chauve, sort d'un pas rapide d'une maison de la rue Gorki à Moscou. Il ouvre vivement la portière d'une Volga, serre la main familièrement au chauffeur et part au travail. Otar Pkhaladze, directeur de Laboratoire à l'Institut de Recherche Scientifique dans le domaine de la psychiatrie, se prépare à soutenir devant le professeur Ganoushkina sa thèse sur l'histoire de la médecine pour l'obtention du doctorat ès sciences.

Le soir, Otar Pkhaladze descend de la même Volga bleue à la porte du restaurant Aragvi et, dès qu'ils l'aperçoivent, les garçons se précipitent pour dresser une nouvelle table. Otar Pkhaladze est un être communicatif et a le pourboire facile. Il aime à bien manger et s'y connaît en vins. D'une façon générale il estime que l'homme doit se reposer après une dure journée de labeur. Or il a des raisons d'être fatigué : de neuf heures à dix-sept heures, il circule en blouse blanche parmi les tubes d'essai et, le reste du temps, il est extrêmement occupé. Le soir, il reçoit des coups de téléphone interurbains. Le facteur le réveille tôt le matin et, le dimanche, d'étranges individus débarquent chez lui avec des valises. La liaison Moscou-Tbilisi-Moscou est excellente. Quant l'affaire ne peut être réglée par téléphone : « tout va bien » ou par un télégramme : « envoyez le nécessaire », alors des messagers partent pour Tbilisi.

Ces messagers transportent pour la plupart des enveloppes contenant vingt mille, ou trente mille, ou quarante mille roubles. Pkhaladze ouvre les enveloppes et, après avoir coché un nom dans son carnet, il répartit l'argent dans ses poches. Otar Pkhaladze — alias « Pop » — mène de front avec ses activités scientifiques la direction de « la firme » qui s'occupe de faire admettre des rejetons choyés dans toutes sortes d'institutions.

A Tbilisi, M.D. Chikhladze-Bartanova, professeur particulier de langue russe, O. Namgaladze — alias « P'tit gars » — et d'autres encore « rabat-

tent » les clients pour le compte de « Pop » et fixent les montants que doivent verser les parents. Les prix varient entre 15.000 et 70.000 roubles pour chaque étudiant accepté.

Pkhaladze reçoit de Tbilisi le diplôme et le passeport d'un élève de l'enseignement secondaire. A Moscou, il a un homme de main, Willy Asatiani, qui a obtenu en 1958 son diplôme à l'Institut pédagogique Oblast de Moscou, mais qui se trouve sans emploi ; celui-ci consacre toute son énergie à l'organisation où il est connu sous le nom de « Patron ». Il raccole également la clientèle.

D.M. Tsaturov, directeur du magasin d'Alcool dénaturé de Samtrest a versé un pot-de-vin de 35.000 roubles pour l'« immatriculation » de son fils Sergei. Le docteur E.N. Egnatoshvili a versé 30.000 roubles ; le chef d'entrepôt de l'Union régionale des Consommateurs de Borzhomskii a payé encore plus cher pour faire entrer son fils à l'université de Moscou : 40.000 roubles.

Ce sont là des êtres répugnants, qui croient qu'ils peuvent acheter l'honneur et la conscience, le travail et le savoir. Mais ce n'est pas l'unique raison pour laquelle leur corruption agissante est néfaste : elle est terrible parce qu'elle suscite un sentiment de doute et de suspicion chez le peuple, dont elle ébranle la foi en l'honnêteté et la justice.

A qui les pots-de-vin ?

De tels cas (où certains avantages, certaines situations peuvent être achetés pour de l'argent) sont en général assez rares chez nous. Mais il n'est que de laisser cette rumeur prendre corps : « on ne peut entrer dans une université sans pot-de-vin ». Une main grasse qui offre des billets de 100 roubles chiffonnés fait vaciller le peuple et vicie l'air pur. Mais à qui sont allés les pots-de-vin ?

Pkhaladze avait désespérément besoin d'avoir des séides dans les instituts. Une fois passés les examens par ses hommes de paille, il fallait faire sortir les documents pour changer les photographies. Le Sous-Doyen de la Faculté Polytechnique de l'Institut polygraphique de Moscou, I.P. Basenko avait envie d'une nouvelle Moskvich pour remplacer sa voiture, d'un modèle ancien. C'est lui qui reçut les pots-de-vin. Il fit bombance avec « Pop », abusa de sa situation officielle et rendit tous les services demandés. Il fit sortir les dossiers, recolla les fiches et inséra de nouveaux documents de contrôle.

Un jour, au stade, Pkhaladze rencontre une autre personne utile : V.M. Generalov, chef de section du second Institut médical d'Etat de Moscou. Celui-ci sentit bien vite qu'il y avait de l'argent dans l'air et se mit, lui aussi, à falsifier les documents en échange d'enveloppes. Basenko a reçu 7.000 roubles de Pkhaladze et Generalov 8.000 ; et « Pop » leur en a promis encore davantage.

Les personnes qui abusent de leur position officielle ne vendent pas seulement leur honneur personnel mais aussi, en un sens, celui de l'Etat. Cependant, rien ne sert de parler d'honneur à propos de ces gens qui ne connaissent que l'argent comptant.

Docteur en médecine, E.Ya Berlin-Kvachadze a reçu des pots-de-vin s'élevant à 92.000 roubles pour « faire passer » leurs examens à quatre

candidats au cours Pan-russe par correspondance de l'Institut des Transports ferroviaires. Une telle somme était évidemment tentante pour Berlin-Kvachadze, qui essaya de traiter l'affaire seul, c'est pourquoi le docteur ès sciences médicales a été congédié par « la firme ».

La pente glissante

Il y a une loi d'airain dans la vie ; une fois qu'on a le pied sur la pente glissante, il est difficile de s'arrêter avant d'être en bas. Au début, Basenko ne s'est permis comme infraction que d'extraire des dossiers le diplôme d'un étudiant d'école moyenne, puis il s'est mis à falsifier les fiches de ses propres mains. Pour commencer, Generalov ne fait que boire avec Pkhaladze, puis il se met à travailler pour lui, sans en avoir l'air. Sarkisov et autres hommes de paille ont commencé par des riens. Les élèves de l'Institut Physico-technique avaient de nombreux amis à l'Institut technologique de la Viande et du Lait. Les jours de classe, les jeunes physiciens coudoyaient dans les couloirs les élèves de ce dernier Institut. Ils bachotaient pour les examens, préparaient les réponses et les introduisaient dans la salle.

Oleg Sarkisov commence sa carrière malhonnête avec un « neveu » de « Pop » appelé Alik Kvilikadze, pour lequel il rédige une composition d'examen. Après celui-ci, Alik dit à Oleg : « Quand j'ai recopié ton papier j'ai découvert des erreurs ». Oleg demande : « Les as-tu corrigées ? » Naturellement », répondit Alik froidement.

Or il n'y avait que deux fautes dans la composition, celles que Kvilikadze avaient « corrigées ». Son indépendance lui a valu un 3 seulement et Oleg Sarkisov a reçu 200 roubles. A noter, entre parenthèses, que la « première œuvre » que l'Institut de Correspondance ait reçue d'Alik était un avis de la Station de Désintoxication de Tbilisi. « Nous avons l'honneur de vous informer que votre candidat »... y était-il dit, avec tous les détails de l'affaire. Alik était entré à la station par ses propres moyens et n'avait eu besoin d'aucune aide.

Pendant les premières années, Oleg Sarkisov, le « Chef », principal correcteur, recruteur d'étudiants et intermédiaire de « Pop », a passé personnellement des examens pour sept candidats. Cet individu, aux talents variés, s'est présenté dans cinq établissements à Moscou et à Leningrad sous des noms différents. Bon nombre des compagnons de Sarkisov travaillent à l'Institut physico-technique. A l'heure actuelle, beaucoup en ont été renvoyés, et chassés des Komsomols, et ce n'est que justice...

« Pop » et ses commanditaires étaient convaincus que rien ne peut résister à l'argent. Ils auraient même essayé de soudoyer la déesse Athéné, protectrice des sciences. 385.000 roubles ont été investis dans l'affaire — près d'un demi-million — et pour quel résultat ?...

Les corrupteurs vont passer bientôt en jugement. L'heure est venue de rendre des comptes. Et certainement aucun homme de paille ne prendra leur place.

E. BROUSKOVA & S. SOLOVEICHNIK.
(Extrait de « Komsomolskaya Pravda », Moscou.)



LA POLITIQUE NUCLEAIRE DU ROYAUME-UNI

De bonnes raisons ont été fournies pour amener la Grande-Bretagne à cesser de consacrer des millions de livres au développement d'armes nucléaires destinées à sa défense ; mais, ainsi que d'autres l'on fait remarquer, la contribution de la Grande-Bretagne à la force de frappe nucléaire de l'Occident n'est pas négligeable. Cela ajoute à son prestige et à sa puissance dans le monde. Cependant, il me semble que la Grande-Bretagne a la possibilité d'acquérir prestige et puissance en montrant le chemin dans un domaine où peut-être elle seule est capable d'agir.

Si elle renonçait aux armes nucléaires, laissant ainsi les deux géants atomiques seuls à maintenir temporairement « l'équilibre de la terreur » actuel, elle pourrait prendre l'initiative de créer une Force Internationale efficace qui soutiendrait le Conseil de Sécurité des Nations Unies, et dont les armes ne seraient que conventionnelles.

La Grande-Bretagne serait, de plus, en droit de tenir le premier rôle dans la création d'un système efficace d'inspection et de contrôle internationaux, sans lequel un désarmement complet ne pourrait être envisagé. Les Russes se sont déclarés prêts à étudier un tel système d'inspection et de contrôle, pourvu qu'il fasse partie d'un programme de désarmement général.

En attendant, les Russes ont raison de réclamer maintenant un traité sur l'arrêt des essais nucléaires, avec l'aide des stations nationales de contrôle existantes qui se révèlent efficaces. Cela comporte quelques risques, mais ils sont infiniment moindres que ceux courus par la santé et la sécurité mondiales du fait de la démoralisante et dangereuse course actuelle à l'armement nucléaire.

R. FULLJAMES,
Colonel de Réserve de la RAF,
Curdridge, par Southampton,
Angleterre.

L'OCCIDENT C'EST DEMAIN

Le monde libre a mis sur pied, en l'espace de douze ans, une organisation de défense efficace, remplissant parfaitement bien les buts militaires pour lesquels elle a été fondée au moment du grand danger. Par contre, sur le plan idéologique, nous n'en sommes, après douze ans, encore nulle part. Or, il ne suffit pas d'être militairement forts. Je crois que l'Occident a tout autant besoin d'un supplément d'âme que d'un supplément d'armes. Ou l'Occident est une patrie ou l'OTAN n'a pas de sens.

Mais les cinq cent millions d'hommes qui font partie des quinze pays signataires ont-ils le

sentiment d'appartenir à une même patrie ? Non. Dès lors, faut-il, comme je l'ai fait, avec des moyens réduits, remonter aux Grecs, aux Romains, au Christianisme, et ainsi montrer qu'une certaine histoire a donné naissance à un certain Occident, qu'un certain Occident a donné l'impulsion à une certaine civilisation universelle : car Blanc, Jaune ou Noir, nous sommes tous aujourd'hui irrésistiblement entraînés par un courant qui prend sa source sur les sommets de la vieille Europe.

Certes, l'Occident est une patrie à défendre, mais nommer culture un ensemble de valeurs qui ne s'additionnent qu'en perdant leur caractère spécifique, n'est-ce pas une imposture ? Qu'y a-t-il de commun entre les Turcs et les Américains, entre les Portugais et les Danois ?

Hier, j'aurais répondu : je cherche le commun dénominateur des peuples d'Occident. Aujourd'hui, le passé m'intéresse moins que l'avenir, et je ne répondrais plus à la question. Ce qui est devenu important à mes yeux, c'est de bâtir sur notre liberté, qui est sans doute le dénominateur en question, un avenir meilleur. L'Occident ce n'est pas seulement le passé. L'Occident, l'histoire nous l'enseigne, c'est demain, une patrie à naître.

Il y a douze ans, deux blocs étaient en présence. Il fallait d'abord faire front. A présent — ne soyons pas comme toujours en retard d'une guerre — ce ne sont pas des armées mais des idées qui s'opposent de chaque côté du rideau de fer. Il n'y aura plus, espérons-le, combat, mais, redoutons-le, débat.

Nos adversaires ont un message, et un message valable. Beaucoup parmi eux le défendent de bonne foi. Mais ce message n'est pas complet, n'est pas foncièrement humain. Nous ne pouvons plus garder le silence. Car j'en suis sûr, nous ne nous taisons que faute de choses à dire. Nous ne croyons plus à rien. A qui la faute ? Qu'importe.

Sans attendre, ici, nous avons décidé de parler un langage nouveau. Nous allons tenter de sauver par des mots nouveaux des valeurs anciennes et de baptiser de mots anciens des valeurs nouvelles. Car c'est bien de cela qu'il s'agit. La route de l'avenir n'est que le prolongement de la route du passé. Le mal de notre temps, c'est de s'égarer, de piétiner, de rétrograder. Le salut, c'est de reprendre simplement la route.

Tout est différent, bien sûr. Tout va plus vite, tant mieux. Un monde nouveau, un autre monde nous attend dès le tournant de la route, n'est-ce pas le but du voyage ? Comme Colomb, je voudrais laisser aux jeunes un monde à l'échelle de leur temps, qui est déjà le nôtre.

Jean de VILLERS,
Secrétaire Général du Comité belge
pour la Communauté Atlantique, Bruxelles.

Les lettres destinées à cette rubrique doivent être adressées à la Rédactrice en chef, Nouvelles de l'OTAN, Porte Dauphine, Paris (16^e) et doivent nous parvenir avant le 6 du mois afin de pouvoir paraître dans le numéro suivant. Mais toute lettre est acceptée avec plaisir à n'importe quelle date et sera utilisée tôt ou tard dans la mesure où elle peut intéresser nos lecteurs.

LE LIVRE BLANC BRITANNIQUE SUR LA DÉFENSE

Le Livre Blanc établissant la politique que le gouvernement britannique compte poursuivre dans le domaine de la défense pendant 1962-63 a été publié en février et discuté à la Chambre des Communes dans le courant de mars. Le résumé suivant a été préparé par le Central Office of Information, à Londres. Aux termes de ce Livre Blanc, le Royaume-Uni prend les engagements suivants :

1. Continuer à reconnaître que le soutien accordé à l'OTAN constitue sa tâche essentielle.
2. Maintenir sa propre contribution aux forces de dissuasion de l'Occident.
3. Créer des forces de défense plus mobiles et plus souples dans lesquelles la réserve stratégique du Royaume-Uni jouera un rôle de premier plan.
4. Effectuer certaines réorganisations pour obtenir une utilisation plus efficace des ressources.
5. Reconnaître le principe des forces tactiques combinées hors d'Europe.
6. Mettre en application en Extrême-Orient un système de commandement unifié sur le modèle de celui qui a déjà fait ses preuves à Aden au Quartier Général du Commandement du Moyen-Orient.

Le Livre Blanc confirme que la Grande-Bretagne continuera à tabler sur son plan de transformation de ses forces en une armée de métier. Il prévoit pour 1962-63 un budget de défense de 1.071 millions de livres, ce qui représente 7 % du produit national brut et près de 65.500.000 livres de plus que les crédits accordés pour l'année précédente.

Le Livre Blanc rappelle en outre une fois de plus les objectifs que toutes ces mesures doivent permettre d'atteindre, à savoir :

1. Maintenir la sécurité de la Grande-Bretagne.
2. S'acquitter des obligations visant à assurer la protection des territoires britanniques d'outre-mer et des pays envers lesquels la Grande-Bretagne a des engagements particuliers en vertu d'un traité ou sous une autre forme.
3. Apporter la contribution de la Grande-Bretagne à la défense du monde libre et à l'action préventive contre la guerre conformément aux engagements contractés par traité.

Le Livre Blanc souligne que la Grande-Bretagne apporte simultanément sa contribution à trois Alliances de sécurité collective : l'OTAN, le CENTO et l'OTASE. « La contribution que nous apportons à chacune de ces Alliances « précise-t-il » doit être appréciée en fonction de notre contribution totale à la défense de la liberté et au maintien de la paix, non seulement en Europe mais aussi dans le Proche-Orient, au Moyen-Orient et en Extrême-Orient, régions qui sont toutes d'un intérêt primordial pour l'ensemble du monde libre ».

Il rappelle en outre que la participation de la Grande-Bretagne à la force stratégique de dissuasion de l'Occident est toujours importante. Elle suffit à elle seule pour faire craindre à un agresseur éventuel que les représailles qu'elle peut exercer lui infligeraient des destructions qu'il ne serait pas à même de supporter. Elle augmente de façon considérable la souplesse et la dispersion de l'ensemble des forces nucléaires dont dispose l'Occident. La Grande-Bretagne maintiendra toute l'efficacité de cette force de frappe pendant les dix prochaines années en utilisant les bombardiers V et en les équipant d'engins air/sol à grande portée, Blue Steel d'abord et Skybolt plus tard.

Le Livre Blanc reconnaît que les engagements de la Grande-Bretagne au sein de l'OTAN impliquent non seulement qu'elle doit contribuer à la mise au point d'une stratégie commune mais aussi qu'elle doit fournir une large part des forces nécessaires à l'application de cette stratégie. « Nous reconnaissons », poursuit-il, « que fournir à l'OTAN des forces lui permettant d'atteindre ses objectifs stratégiques, doit rester, du moins nous

l'estimons, l'une des tâches essentielles de la Grande-Bretagne pendant les dix prochaines années. Au cours de cette période, la proportion des forces britanniques qui seront stationnées sur le continent européen et en Grande-Bretagne, dépendra dans une large mesure de la situation de la balance des paiements ».

Par ailleurs, la Grande-Bretagne a pris, dans son projet de loi sur les réserves de l'armée, des mesures visant au maintien des effectifs de l'armée britannique du Rhin (BAOR) qui, si la situation à Berlin venait à s'aggraver, serait à même d'atteindre en quelques jours son niveau d'effectif du temps de guerre, grâce au rappel des réservistes.

Les mesures exposées dans le Livre Blanc reposent sur l'idée qu'une grande mobilité aérienne et maritime constitue actuellement le meilleur moyen d'atteindre effectivement les objectifs définis de la défense. « La nécessité d'entretenir des garnisons britanniques pour soutenir le pouvoir civil en cas de crises intérieures menaçant la sécurité est à l'heure actuelle visiblement réduite et le sera sans doute encore davantage », précise-t-il.

Les réserves stratégiques maintenues au Royaume-Uni seront organisées sous forme de forces mobiles, entraînées à se déplacer par les voies aériennes ou maritimes, dans de brefs délais, pour renforcer la BAOR ou des éléments affectés à d'autres théâtres d'opérations outre-mer. Les forces mobiles actuellement en formation, comprenant le Bâtiment de commandement **Bulwark** et son second l'**Albion** qui seront mis en service au mois de juillet, sont parfaitement conçus pour leur tâche.

La mise au point du matériel et l'élaboration des principes d'action et des techniques de ces forces mobiles seront accélérées grâce à la nomination d'un nouvel état-major combiné au Ministère de la Défense, chargé de fournir aux chefs d'Etat-major les conseils nécessaires sur tous les aspects des opérations combinées y compris l'instruction et l'entraînement.

« Hors d'Europe », souligne le Livre Blanc, « nos forces devront être essentiellement des forces tactiques combinées utilisant les voies aériennes et maritimes pour transporter les hommes et le matériel et soutenir les opérations terrestres ».

Il faudra également harmoniser les dispositions destinées à répondre aux engagements qui ne relèvent pas du Commandement européen. Le Commandement unifié du Moyen-Orient (dont le quartier général est à Aden) ayant fait ses preuves, il a été décidé qu'un Commandement unifié serait établi en Extrême-Orient le plus tôt possible.

Méditerranée et Proche-Orient

Dans la Méditerranée et au Proche-Orient, la Grande-Bretagne réorganise ses forces pour tenir compte du fait qu'elle y partage ses responsabilités avec ses alliés. La Marine aura sa base principale en Grande-Bretagne, mais des bases d'opérations avancées seront toujours nécessaires à Gibraltar et à Malte. De leur côté, les forces aériennes devront encore disposer d'aérodromes à Gibraltar et à Malte et de modestes garnisons locales seront nécessairement maintenues en ces deux points.

Une garnison sera maintenue à la Base britannique de Chypre, qui restera la base principale de la force d'intervention aérienne au service du CENTO, des installations de guet avancé de l'OTAN et des stations radio indispensables au réseau mondial de télécommunications militaires de la Grande-Bretagne.

Toutefois, les forces terrestres de ces bases britanniques seront réorganisées ; à la suite de cette réorganisation, le Quartier Général du Commandement unifié de Chypre ne sera plus maintenu sous sa forme actuelle, et le quartier général des forces terrestres sera réduit.

Les forces aériennes britanniques auront toujours besoin d'installations d'escapes à El Adem et à Tripoli, et il sera peut-être nécessaire d'y maintenir quelques troupes terrestres pour répondre aux obligations du traité destinées à faciliter la défense de la Libye.



«THE ENCOURAGEMENT AND PROTECTION OF INVESTMENT IN DEVELOPING COUNTRIES»

par Michael Brandon

(Stevens and Sons, Limited

Londres, 85 p., 15 shillings, broché, ou 21 shillings, relié)

Quelle que soit la nécessité dans laquelle se trouve un pays sous-développé de recevoir des investissements étrangers, celui qui exporte des capitaux ne le fera qu'avec réticence s'il ne reçoit de larges garanties lui assurant que le « bénéficiaire » ne va pas se livrer à l'expropriation ou à la discrimination, ou bien interdire le rapatriement des bénéfices.

Cette entrave politique aux investissements étrangers constitue un problème d'importance majeure pour les organisations économiques internationales qui recherchent les voies et les moyens de réunir sous un même régime de droit le « donneur » et le « bénéficiaire ».

Les accords bilatéraux actuels, les mesures et les garanties unilatérales, ainsi que les dispositions multilatérales proposées sont discutées dans cette brochure qui est, en fait, le rapport d'une conférence qui s'est tenue sous les auspices de trois organismes britanniques : le « Federal Trust for Education and Research », le « British Institute of International and Comparative Law » et le « Institute of Advanced Legal Studies ».

Dans son introduction, M. Michael Brandon émet l'avis que les mesures unilatérales, qu'elles soient adoptées par les pays importateurs ou par les pays exportateurs de capitaux, ne donnent pas entière satisfaction dans leur forme actuelle. Dans le cas de pays importateurs de capitaux, de telles mesures ne font généralement bénéficier que les industries choisies ; l'exonération fiscale et autres moyens similaires ne sont que des attractions passagères, vraisemblablement insuffisantes aux yeux de l'investisseur à long terme ; enfin, ces mesures sont, pour la grande part, prises dans des pays qui ne sont pas encore assez stables pour que puisse être exclue toute possibilité de modifications et de révoqueries unilatérales. Les mesures adoptées par les pays exportateurs de capitaux sont, avant tout, d'ordre fiscal et sont toujours en cours d'évolution. Le Comité Fiscal de l'O.C.D.E. étudie actuellement les encouragements de cet ordre qui pourraient attirer les investissements étrangers privés et ses conclusions apporteront vraisemblablement des changements importants. Quant aux accords bilatéraux, ils n'ont en général pas réussi à assurer une protection efficace aux investisseurs et prêtent fréquemment à des interprétations diverses.

Les avantages d'une convention d'investissement multilatérale sont, ainsi que le fait remarquer M. Brandon, multiples et variés. Une telle convention pourrait en particulier, et toujours selon M. Brandon, permettre « une vaste dispersion des risques et une uniformité des conditions qui seraient profitables à tous les pays participants et aux investisseurs ».

Le Secrétariat de l'O.C.D.E. prépare à présent un projet de convention qui s'inspire en grande partie de celui qui fut présenté par Lord Shawcross* et le Dr. Abs, de la République Fédérale Allemande, mais qui tient également compte du projet soumis à l'O.E.C.E. en 1959 par le Gouvernement suisse, projet relatif surtout au rapatriement des capitaux et des bénéfices, aux paiements d'indemnités et à la convertibilité monétaire. La conclusion d'un pareil accord entraînerait probablement

un accroissement des mouvements de capitaux privés, en raison des garanties qu'il offrirait aux investisseurs.

Les Nations Unies étudient à l'heure actuelle la question d'un nouveau système arbitral international pour régler les différends relatifs aux investissements, mais les résultats seront sans doute assez limités en raison de l'opposition du bloc soviétique et de certains pays en voie de développement. M. Brandon conclut en disant que les perspectives les plus roses semblent devoir venir de l'O.C.D.E. et de la Banque Mondiale.

Dans sa réponse à M. Brandon, M. Alfred Drucker rappela à ses auditeurs qu'une aide économique mal administrée peut faire beaucoup de mal. « Les investissements à grande échelle dans les pays en voie de développement sont devenus, au cours de ces dernières années, une sorte d'idée fixe pour les gouvernements occidentaux et certaines entreprises privées », a-t-il dit. « Les gouvernements pensaient maintenir ainsi leur influence, et les investisseurs privés leurs matières premières ». « Mais ni la livre, ni le dollar ne constituent une arme efficace dans l'arène politique ».

Et qui plus est, de l'avis de M. Drucker, certains pays, voyant leurs dettes s'accumuler, chercheront un moyen d'échapper au remboursement et l'un de ces moyens, malheureusement, conduit directement à Moscou. M. Drucker a donc fortement recommandé la « préparation d'un projet de convention entre les pays exportateurs de capitaux eux-mêmes, convention qui garantirait la conformité de leur politique d'investissement à l'étranger et la protection identique des investissements étrangers par leurs tribunaux ».

Parmi les autres aspects du problème traités dans cette brochure, citons : le « Rôle de la Banque Mondiale », par R.B.J. Richards, de la « International Finance Corporation » ; « Les Réalisations de la Communauté Economique Européenne en ce qui concerne les Investissements dans les Pays en voie de Développement », par Paul Ripoché, de la Direction Générale de l'Aide aux Territoires d'Outre-mer, et « Les Rôles Relatifs de l'Aide Gouvernementale et de l'Entreprise Privée dans le Développement des Pays d'Outre-mer », par William Clark, Directeur du « Overseas Development Institute », à Londres.

« COMMONWEALTH PREFERENCE »

(Central Office of Information, Londres, 12 p.)

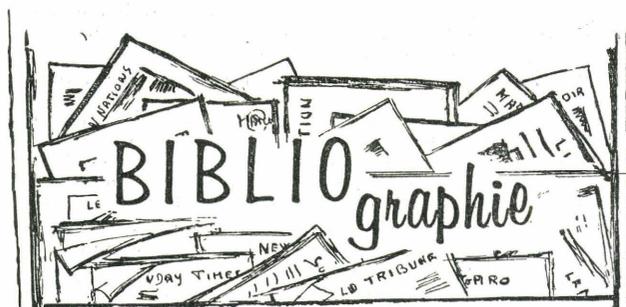
Depuis que le Royaume-Uni a demandé son admission au Marché Commun, le moyen de maintenir un régime préférentiel dans ses relations commerciales avec le Commonwealth doit s'inscrire en tête de la liste actuelle des soucis du Gouvernement britannique. Le régime préférentiel de l'accord commercial avec le Commonwealth n'est pas une simple question d'aide entre amis. Il est devenu essentiel aux économies d'un bon nombre des pays intéressés.

En résumé, aux termes du système préférentiel du Commonwealth le Royaume-Uni accorde l'entrée libre de droits de douanes à certaines importations provenant du Commonwealth, qui sont pour la plupart des produits agricoles, et en échange, ces pays accordent des marges préférentielles à certains produits manufacturés britanniques, principalement d'ordre industriel. Actuellement, un peu plus des deux cinquièmes des exportations du Royaume-Uni vont au Commonwealth et une proportion à peu près équivalente de ces importations vient du Commonwealth.

Quel que soit l'accord qui interviendra finalement entre la Grande-Bretagne et le Marché Commun, il est évident que le Royaume-Uni ne pourra jamais rompre entièrement avec le Commonwealth, ni sur le plan économique, ni sur le plan politique. Comme l'a déclaré le Premier Ministre britannique, M. Harold Macmillan, « aucun accord ne sera passé s'il n'a été approuvé par la Chambre des Communes, après consultation plénière avec les autres pays du Commonwealth, selon la procédure qui aura reçu finalement leur agrément ».

L'étude en question a pour objet de fournir des informations de base sur le développement du système préférentiel, la manière dont il fonctionne pratiquement et son importance actuelle. Ajoutons que ce système remonte au XVII^e siècle.

* Nouvelles de l'OTAN, février 1960, page 19.



Sélection d'articles relevés dans les périodiques reçus au siège de l'OTAN pendant les mois de janvier et février 1962. Pour obtenir ces articles, écrire aux publications elles-mêmes et non à l'OTAN.

OTAN

RUGE, Vice-Amiral Friedrich.

«THE FUTURE OF NATO».

NATO Journal, Washington, janvier, p. 28.

Une interview avec le Vice-Amiral Ruge, ancien chef de la marine allemande, qui a pris sa retraite en septembre dernier et qui donne son point de vue sur les plans militaires de l'OTAN.

STRAUSS, Franz-Josef.

BUCHAN, Alastair.

«EUROPE, AMERICA AND NATO :

I. GERMAN VIEW.

II. BRITISH VIEW».

Survival, Londres, janvier-février, p. 5.

BEAUFRE, Général.

« OTAN DEBUT 1961 ».

Revue de Défense Nationale, Paris, février, p. 226.

Ancien représentant de la France au Groupe Permanent, le Général Beaufre retrace dans cet article l'histoire de l'OTAN entre 1951 et 1961. Il souligne la nécessité d'une politique occidentale unie.

HERTER, Christian.

« LA COMMUNAUTE ATLANTIQUE : ENTRE L'IMMOBILISME ET L'UTOPIE ».

Revue Politique et Parlementaire, Paris, février, p. 3.

L'ancien Secrétaire d'Etat américain, M. Christian Herter, s'en prend à « l'inertie du système atlantique actuel » et déclare qu'aucun progrès politique ne sera réalisé aussi longtemps que les Occidentaux considèrent que la consultation est suffisante à l'ère nucléaire.

FIORE, Ilario.

« L'ALLEANZA ATLANTICA USCIRA CON UN VOLTO NUOVO DALLA CONFERENZA DI ATENE ».

(« L'Alliance Atlantique surgira de la Conférence d'Athènes avec un New Look »).

Esteri, Rome, 15-28 février, p. 13.

«ONE OF THE KEYS TO WORLD POWER».

Times, Londres, 19 février, p. 11.

Un article sur la défense du Moyen-Orient et sur le rôle de la Grèce et de la Turquie au sein de l'OTAN.

ARON, Raymond.

« L'ALLIANCE ATLANTIQUE EN QUETE D'UNE POLITIQUE MILITAIRE : L'ACCORD IMPOSSIBLE ».

Le Figaro, Paris, 24 février, p. 1.

L'auteur considère que les refus britannique et français d'intégrer leurs forces de dissuasion constituent un gaspillage de ressources.

«THE BRINK OF EUROPE».

Economist, Londres, 24 février, p. 720.

Un article sur la question de savoir si l'Irlande doit devenir membre de l'OTAN.

McLACHLAN, Donald.

«ON EUROPE'S FLANKS: A NEW AMERICAN COMMANDER AT NATO (GENERAL E.G. WHEELER). WILL HAVE TO FACE NEW BRITISH QUESTIONS ABOUT ITS NEEDS: HOW ARE EUROPE'S FLANKS TO BE DEFENDED?».

Sunday Telegraph, Londres, 25 février, p. 14.

ARON, Raymond.

« UNE TROISIEME PUISSANCE ATOMIQUE : OTAN OU EUROPE ».

Le Figaro, Paris, 27 février, p. 1.

L'auteur croit qu'en mettant en doute l'efficacité de la force de dissuasion française on fera réfléchir sur la nécessité d'une telle force européenne.

QUESTIONS POLITIQUES

«THERMO-NUCLEAR CO-EXISTENCE».

Survival, Londres, janvier-février, p. 34.

Un article qui a déjà paru dans le numéro de décembre 1961 de la revue **Survey** et qui demande si l'intérêt porté aux aspects militaires de la coexistence ne nuit pas aux principes de la coexistence politique.

DWAN, Colonel John E., II.

«THE ANATOMY OF DISENGAGEMENT».

Military Review, Fort Leavenworth, Kansas, février, p. 2.

Dans cet article, l'auteur examine les différents plans de « désengagement », tout en analysant les points de vue de l'OTAN et des Etats-Unis.

VERNANT, Jacques.

« LES NEUTRES, LA FORCE ET L'ONU ».

Revue de Défense Nationale, Paris, février, p. 321.

Un examen de la signification du neutralisme afro-asiatique et en particulier de la politique indienne.

ROHR, Paul.

« L'EUROPE DEVANT LE PROBLEME ALLEMAND ».

Revue Générale Belge, Bruxelles, février, p. 35.

KOLARZ, Walter.

«COEXISTENCE AND NATIONALISM».

The Listener, Londres, 1^{er} février, p. 203.

L'auteur souligne que le terme « coexistence pacifique » a changé de signification et que, pour les communistes, il correspond à « coextermination » (s'appliquant aux démocraties occidentales et aux pays non engagés d'Asie, d'Afrique et d'Amérique Latine).

VON ZAHN, Peter.

«DIE ARMEN INSPEKTOREN».

(« Inspection des armements »).

Die Welt, Hambourg, 10 février, p. 3.

CARTIER, Raymond.

« L'ALLEMAGNE EST-ELLE A LA VEILLE DE LACHER L'OCCIDENT ? ».

I. CE QUE J'AI VU AU-DELA DU MUR.

II. A TRAVERS TROIS HOMMES, LE DRAME DE L'ALLEMAGNE DIVISEE ».

Paris Match, 17 et 24 février, pp. 78 et 72.

FRANÇOIS-PONCET, André.

« PAS DE MEFIANCE ENTRE ALLIES ».

Le Figaro, Paris, 19 février, p. 1.

Un article sur la dernière rencontre entre le Chancelier Adenauer et le Président de Gaulle.

STOHLER, Jacques.

«NEOLIBERALISMUS UND EUROPAISCHE INTEGRATION».
(« Le néo-libéralisme et l'intégration économique de l'Europe »).

Europa-Archiv, Bonn, 25 février, p. 99.

BLACKETT, P.M.S.

«THE REAL ROAD TO DISARMAMENT».

New Statesman, Londres, 2 mars, p. 295.

Un article sur l'aspect militaire des conférences de Genève.

QUESTIONS ECONOMIQUES

« MARCHÉ COMMUN : PROGRAMME 1962 ».

Esope, Paris, 1^{er} février.

Une étude préparée par le « Comité d'Action et d'Expansion Economique ».

SHONFIELD, Andrew.

ARON, Raymond.

«BRITAIN AND THE COMMON MARKET».

The Listener, Londres, 8 février, p. 239.

« LA POLITIQUE AGRICOLE DES SIX ».

L'Economie, Paris, 22 février, p. 19.

QUESTIONS MILITAIRES

HUEBNER, Lt-Gén. Clarence R.

«WHAT IS CIVIL DEFENCE?».

Military Review, Fort Leavenworth, Kansas, février, p. 65.

« LA DEFENSE CONTRE LES ENGINES ET LES RECENTES EXPERIENCES RUSSES ».

Perspectives, 17 février.

MARGERISON, Tom.

«A BREAK THROUGH IN ROCKETRY THAT CAN TILT THE BALANCE OF TERROR: IS THERE A DEFENCE AGAINST MISSILES?».

Sunday Times, Londres, 18 février, p. 26.

Un article sur les travaux pour établir une arme anti-fusée.

AFRIQUE

KEWENIG, Wilhelm.

«GOA UND DIE PROBLEMATIK DES 'PEACEFUL CHANGE'».

(« GOA et le difficile problème du 'peaceful change' »).

Europa-Archiv, Bonn, 25 février, p. 119.

«AN A.B.C. OF THE FEDERATION».

Financial Times, Londres, 1^{er} mars, p. 10.

Un article sur la Fédération Centre-Africaine.

ALLEMAGNE

HARCOURT, Robert d'

« L'ALLEMAGNE DEVANT LES SOVIETS ».

Revue de Défense Nationale, Paris, février, p. 197.

AMERIQUE LATINE

TINAUD, Jean-Louis.

« L'EVOLUTION POLITIQUE EN AMERIQUE LATINE ».

Revue Politique et Parlementaire, Paris, février, p. 14.

MARSHALL, Andrew.

«CUBA'S LONELY INDEPENDENCE».

The Listener, Londres, 1^{er} février, p. 205.

MIGDAIL, Carl.

«A LOOK AT CASTRO'S CUBA FROM THE INSIDE».

U.S. News & World Report, Washington, 12 février, p. 43.

CONNELL-SMITH, Gordon.

«THE FUTURE OF THE ORGANIZATION OF AMERICAN STATES. SIGNIFICANCE OF THE PUNTA DEL ESTE CONFERENCE».

The World Today, Londres, mars, p. 112.

L'auteur trouve que les Etats-Unis devraient repenser leur politique envers l'Amérique Latine en raison de la nouvelle situation créée par la Conférence de Punta del Este.

BELGIQUE

DE STEXHE, Paul.

« POUR L'UNION DES BELGES ».

Revue Générale Belge, Bruxelles, février, p. 57.

L'auteur souligne la nécessité de mettre fin à la polémique entre Flamands et Wallons.

LE CANADA

HOLMES, John W.

«DEFENCE DILEMMA».

Times, Londres, 26 février, p. IV du supplément sur le Canada.

Le Canada doit-il accepter d'avoir des armes nucléaires sur son sol et permettre aux forces canadiennes de l'OTAN d'en être équipées ?

HOLDEN, David.

«CANADA ON THE NUCLEAR BRINK».

The Guardian, Londres, 2 mars, p. 10.

L'auteur croit que seul un progrès spectaculaire dans le domaine du désarmement empêcherait le Canada d'accepter des armes nucléaires.

ETATS-UNIS

WASKOW, Arthur I.

«THE LIMITS OF DEFENCE».

Atlantic, Boston, février, p. 80.

L'auteur explique comment il voudrait que la politique américaine soit organisée.

«A LOOK AT U.S. SEA POWER AROUND THE WORLD».

U.S. News & World Report, Washington, 19 février, p. 84.

Les détails les plus récents sur la puissance maritime américaine, avec un tableau comparatif des sous-marins à fusées en URSS et aux Etats-Unis.

« LE BUDGET 1963 DE L'ARMEE DE L'AIR AMERICAINE ».

Perspectives, Paris, 24 février.

MARGERISON, Tom.

«RUSSIANS CAN LEARN FROM U.S. IN SPACE: AMERICANS COULD BARTER KNOW-HOW FOR BIG ROCKETS».

Sunday Times, Londres, 25 février, p. 15.

BALFOUR, Nancy.

«PRESIDENT KENNEDY'S PROGRAMME FOR EXPANDING TRADE».

The World Today, Londres, mars, p. 95.

D'après l'auteur, le Président Kennedy voudrait que les Etats-Unis puissent jouir de la libre concurrence dans un monde en expansion que les Américains ne dominent plus.

EXTREME-ORIENT

PAUNET, Micheline.

« LA NOUVELLE-GUINEE OCCIDENTALE, TERRITOIRE SOUS TUTELLE DE L'ONU ? ».

Le Monde Diplomatique, Paris, février, p. 7.

SINGH V.

«CHINAS POLITIK MIT DER SUNDGRENZE».

(« La politique chinoise vis-à-vis des voisins du sud »).

Aussenpolitik, Stuttgart, février, p. 77.

Selon l'auteur, la Chine chercherait à isoler son pays, l'Inde.

BEATON, Leonard.

«THE CHINESE AND NUCLEAR WEAPONS».

The Guardian, Londres, 8 février, p. 10.

Les effets secondaires de l'acquisition d'armes nucléaires par la Chine seraient au détriment de sa position militaire.

JANSON, Charles.

«GUINEA—A 'DEMOCRACY DICTATORSHIP'».

The Listener, Londres, 8 février, p. 242.

Un article sur la Guinée après deux ans et demi d'indépendance.

MACAPAGAL, D.

«HOW TO STOP THE REDS IN ASIA».

U.S. News & World Report, Washington, 19 février.

Une interview avec le Président de la République des Philippines.

« LES DIFFICULTES ECONOMIQUES CHINOISES ».

Perspectives, Paris, 3 mars.

FRANCE

MESSMER, Pierre.

« L'ARMEE DE DEMAIN ».

La Revue des Deux Mondes, Paris, 15 février, p. 481.

« M. VALERY GISCARD D'ESTAING EXPOSE SA POLITIQUE ECONOMIQUE ET FINANCIERE ».

L'Economie, Paris, 22 février, p. 6.

FAURE, Edgar.

«THE CRISIS OF CONSCIENCE' IN FRANCE».

Life (international), 26 février, p. 22.

L'ancien Président du Conseil, M. Edgar Faure, examine les raisons de la « crise de conscience » qui existe actuellement en France.

GRECE

ANGHELATOS, A.G.

«NEW-FOUND POLITICAL STABILITY IN GREECE».

The World Today, Londres, mars, p. 102.

L'auteur est optimiste quant à l'avenir de la Grèce et il estime qu'elle devrait maintenir sa stabilité tout en accroissant son développement économique. Dans cette éventualité, M. Karamanlis et son gouvernement auront bien mérité de leur pays.

ITALIE

HAFFNER, Sebastien.

«DON CAMILLO UND PEPPONE».

Die Welt, Hambourg, 6 février, p. 3.

Un article sur la nouvelle attitude de l'Italie envers l'OTAN.

«IL PROBLEMA TEDEXCO E I DISSENSI NEL CAMPO SOCIALISTA».

(« Le problème allemand et la dissension dans le camp socialiste »).

Relazioni Internazionali, Milan, 24 février, p. 213.

LUXEMBOURG

«LUXEMBOURG'S ROLE IN THE EUROPEAN COMMUNITY».

NATO Journal, Washington, janvier, p. 38.

MOYEN-ORIENT

RONDOT, Pierre.

« EGYPT ET SYRIE DANS L'ORIENT INSTABLE ».

Revue de Défense Nationale, Paris, février, p. 295.

SEALE, Patrick.

«THE FUTURE OF EGYPT».

The Listener, Londres, 1^{er} mars, p. 365.

PAYS-BAS

«NETHERLANDS LEADS IN OIL REFINING FOR NATO: DUTCH PETRO-CHEMICAL INDUSTRY ON RISE».

NATO Journal, Washington, janvier, p. 25.

ROYAUME-UNI

«BRITAIN'S DEFENCE POLICY

I. ARGUMENT GROWING INTO A FEUD.

II. PLANNING FOR THE FUTURE».

Times, Londres, 8 et 9 février, pp. 13 et 12.

Un article sur l'avenir des bases étrangères et sur la coordination des trois armes.

CIVILIAN.

«WHERE SHOULD THE ARMY BE?».

Observer, Londres, 18 février, p. 10.

BOYD, Robert.

«ANGLO-AMERICAN SPACE RESEARCH».

The Listener, Londres, 22 février, p. 327.

Un article sur le premier satellite britannique.

«MR. WATKINSON'S ROVING EYE».

Economist, Londres, 24 février, p. 688.

Selon l'auteur, la politique de défense britannique repose encore sur un système de bases étendues qui est au détriment de l'OTAN.

U.B.S.S.

MAURACH, Bruno.

«DER 22. KONGRESS DER KPdSU UND DIE SOWJETISCHE WEHRPOLITIK».

(« Le 22^e Congrès du Parti et la politique militaire de l'U.R.S.S. »).

Wehrkunde, Munich, février, p. 61.

«SOVIET MILITARY AID—SOURCE OF INTERNATIONAL CONFLICTS».

Military Review, Fort Leavenworth, Kansas, février, p. 33.

Résumé d'un article qui a déjà paru dans **Wehr und Wirtschaft** en mai 1961.

HOPKER, Wolfgang.

«MOSKAUS SCHLINGE UM FINNLANDS HALS».

(« La corde soviétique autour du cou de la Finlande »).

Aussenpolitik, Stuttgart, février, p. 99.

GUEDON, Capitaine.

« PERSPECTIVES MILITAIRES SOVIETIQUES ».

Revue de Défense Nationale, Paris, février, p. 309.

NOVE, Alec.

«SOVIET TRADE AND AID».

The Spectator, Londres, 2 mars, p. 265.

PUBLICATIONS OTAN

Communiqués de Presse :

N° (62) 3—L'OTAN organise une conférence sur les techniques micro-ondes, le 4 mars 1962.

Les

NOUVELLES DE L'OTAN

peuvent être obtenues à l'une des adresses suivantes

ÉDITION FRANÇAISE

« *Nouvelles de l'OTAN* »

Tous les pays sauf le Canada

Service de l'Information de l'OTAN,
Porte Dauphine, Paris, 16^e.

Canada

The Department of External Affairs,
Information Division,
Ottawa, Ontario.

ÉDITION ALLEMANDE

« *NATO Brief* »

Presse-und Informationsamt der Bundesregierung,
Welckerstrass, 11, Bonn, Allemagne.

ÉDITION ITALIENNE

« *Notizie NATO* »

Comitato Italiano Atlantico,
Piazza di Firenze, 27, Roma (2), Italie.

ÉDITION DANOISE (trimestrielle)

« *NATO Nytt* »

Atlantsammenslutningen
Forchammersvej 13,
Copenhague, Danemark.

ÉDITION ANGLAISE

« *NATO Letter* »

Royaume-Uni

The Central Office of Information
Hercules Road, Westminster Bridge Road,
London, S.E.1.

Etats-Unis

Distribution Planning,
Office of Public Services,
Department of State, Washington 25, D.C.

Canada

The Department of External Affairs,
Information Division,
Ottawa, Ontario.

Autres pays

Service de l'Information de l'OTAN,
Porte Dauphine,
Paris (16^e) France

ÉDITION GRECQUE (trimestrielle)

« *Deltaion NATO* »

Association Hellénique du Traité Atlantique
39, avenue El. Venizelos,
Athènes 1, Grèce.

ÉDITION TURQUE (trimestrielle)

« *NATO Dergisi* »

Uçan Türk
Türk Hava Kurumu,
Ankara, Turquie.

Les **Nouvelles de l'OTAN** sont publiées par le Service de l'Information
de l'OTAN

Rédactrice en chef : SHEVAWN LYNAM

Rédacteurs adjoints : JEAN DE MADRE et JOHN S. HODDER

Des exemplaires sont envoyés gratuitement aux organisations et aux
personnes s'intéressant spécialement aux affaires internationales. A
moins que le contraire ne soit spécifié, les articles et documents peuvent
être reproduits librement en mentionnant leur origine. La reproduction
des articles signés doit contenir le nom de l'auteur.

